

SOMMAIRE Page DI



Éditorial du Maire Page 02 État-Civil Page 03 L'histoire de notre blason Page 04 Page 05-06 Zoom sur nos Cambais passionnés Infos utiles Page 07 à 10 Urbanisme Page 11 Budget de la commune Page 12 à 14 II y a 100 ans dans La Cambe Page 15 Paroles de nos aînés Page 16 à 18 Nos commerçants d'autrefois Page 19-20 Paroles de nos jeunes Page 21-22 Travaux 2017 Page 23-24 Le scolaire et l'Intercommunalité Page 25 Retraite Monsieur GONDOLF Page 26 La Vie scolaire de notre commune Page 27 à 30 La Médiathèque Page 31 Repas des Aînés Page 32 Les Associations Cambaises Page 33 à 36 Le centenaire 1914-1918 Page 37-38 Le Cimetière Allemand Page 39 Hébergements Page 40 Adresse et Numéros utiles Page 41 Леих Page 42-43 Calendrier 2018 Page 44 Notes Page 45

Monsieur le Maire remercie vivement les différentes personnes qui ont participé à la rédaction de cette publication et adresse des félicitations particulières à Stéphanie pour la conception de notre P'tit Cambais.

Nouveaux horaires

Mairie et Agence Postale

Lundi et Mercredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Mardi, Jeudi et Vendredi

De 9h00 à 12h00



VŒUX DU MAIRE Le vendredi 12 janvier 2018 À 20h00 À la salle des fêtes de La Cambe



Chers Cambaises, chers Cambais, mes Chers Administrés

C'est toujours avec plaisir que je rédige cet éditorial de notre publication annuelle même si je trouve que le temps passe trop vite mais, je pense qu'il en est de même pour tous.

En lisant ce nouveau « P'tit Cambais » vous retrouverez toutes les rubriques habituelles qui vous permettront de voir, de découvrir et pour certains, de revoir les évènements qui se sont déroulés sur notre commune depuis le début de cette année 2017 marquée par les différentes élections et leurs résultats parfois inattendus.

Nous reviendrons plus loin dans ces pages sur la création de la nouvelle entité « Isigny-Omaha-Intercom » avec les changements que cela entraine, sur les nouvelles dispositions prises par la préfecture, sur la dernière réforme scolaire mais aussi sur certaines dispositions que nous sommes amenés à prendre.

Nous sommes arrivés à mi-mandat et nous ferons aussi le point sur l'activité du conseil municipal en place depuis mars 2014; les travaux effectués cette année mais aussi ceux en cours et ceux qui restent à faire (il y en a encore et toujours). Nous vous informerons des nouvelles dispositions prises pour la gestion de notre commune afin de mener à bien la tâche qui nous a été confiée tout en gardant à l'esprit que la fiscalité est assez lourde comme cela pour ne pas en rajouter à notre échelon (ce que nous avons fait depuis plus de 10 ans maintenant).

Objet de préoccupation actuellement ; la suppression de la taxe d'habitation et ses conséquences sur les budgets des communes à terme et plus largement, sur leur autonomie à décider de leur fiscalité pour financer les services et les équipements à la population. Les compensations versées par l'Etat ne couvrent jamais la perte de recette constatée ni l'augmentation des charges. Ajouté à la baisse chronique des dotations, ce gel des recettes fiscales pour les communes ne va qu'accentuer les inégalités de territoires ; ce sont les communes aux populations les plus modestes qui seront les plus sévèrement touchées.

À l'heure où l'Etat se désengage et fait porter sur les communes toute la responsabilité de ses manquements, nous avons subi en 2017 de nouvelles baisses de dotations. L'Etat fait ainsi porter sur les communes les décisions qu'il n'assume pas lui-même et aui se traduisent. le plus souvent, au nécessaire recours à la fiscalité locale, seul remède pour les communes qui ne disposent pas de ressources économiques propres et très peu de marges de manœuvres pour réduire leurs coûts de fonctionnement. Face à cette situation, les économies que nous devons réaliser font souvent l'objet de choix et d'orientations nouvelles au peuvent parfois dérouter, inquiéter ou tout simplement ne pas être compris. Nous avançons chaque jour un peu plus, car penser et concrétiser un projet ne sionifie pas penser à court terme. Il faut souvent avoir une vision à long terme et prévoir les conséquences pour demain des décisions que nous sommes amenés à prendre aujourd'hui. Chaque piste d'économie est donc exploitée. C'est dans ce contexte particulier et parfois difficile ou'il nous faut trouver chaque jour ce juste équilibre alliant projets, services aux usagers et contraintes financières. Dans un contexte de finances publiques exsangues, les solutions sont recherchées avec audace et volonté, Les valeurs humanistes sont au cœur de ce qui nous rassemble autour de la table du Conseil. bien au-delà des inéluctables et nécessaires différences de point de vue qui parfois animent nos débats, enrichissent nos décisions et permettent de lancer de nouveaux projets. Toutes et tous avons en commun le souci de l'intérêt collectif et le désir de voir évoluer et s'épanouir notre commune de La Cambe.

En lisant ces quelques lignes, ne pensez pas que je sois devenu pessimiste alors que je ne l'ai jamais été. Je veux juste vous faire prendre la mesure de la réalité et vous la faire partager. Il serait niais de penser que tout est rose alors que des épines se dressent sur la tige avant d'atteindre la magnifique fleur vers laquelle je souhaite emmener l'ensemble de mes compatriotes cambais.

C'est donc avec plaisir que je vous donne rendez-vous au début de l'année 2018, à l'occasion des Vœux de la municipalité qui auront lieu le 12 janvier prochain en espérant que d'ici là, vous ayez passé d'excellentes fêtes de fin d'année...période propice à la cuisine au beurre !....et à l'humour dont il ne faut pas se départir.

Bien chaleureusement

Votre Maire



État Civil

NAISSANCES

DUPONT Lucie née le 04/02/2017

domiciliée « La Vieille Place »

MOURIER Capucine née le 17/05/2017

domiciliée « La Vieille Place »

LAMARE Ambre née le 01/07/2017

domiciliée « La Fontaine Bouillon »

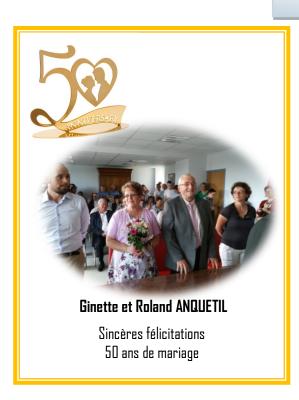
LAIR HEBERT Augustin né le 16/10/2017

domicilié « Lieu dit Beauvais »

Félicitations



Sincères félicitations aux jeunes mariés





LEPLEUX Tony & TABOUREL RachelMariés le 19 août 2017

VAUTIER François

&
HUE Angélique
Mariés le 14 octobre 2017





DÉCÈS

Mme Jeanne LECUYER née LEROUTIER Décédée le 10 octobre 2017

M. Jean-Luc LEPEZ Décédé le 12 octobre 2017

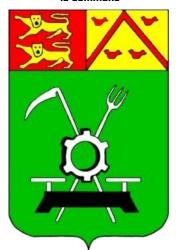
Me Gilberte THERESSE née GENOUIN-DUHAMEL décédée le 12 décembre 2017

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine

L'HISTOIRE DE NOTRE BLASON...

Blason LA CAMBE utilisé par

la commune



Lecture héraldique du blason de La Cambe Armorial des Communes du Calvados

Blason LA CAMBE avec blason Le François de Jucoville modifié



« De sinople à la faux d'argent passée en sautoir avec une fourche du même, à la roue dentée aussi d'argent remplie du champ brochant en cœur et à la balance de sable, les plateaux d'argent brochant en pointe ; au chef parti : au ler gueules à 2 léopards d'or l'un au-dessus de l'autre au 2è d'or au chevron de gueules accompagné de 4 merlettes de même ». « De sinople à la faux d'argent passée en sautoir avec une fourche du même, à la roue dentée aussi d'argent remplie du champ brochant en cœur et à la balance de sable, les plateaux d'argent brochant en pointe ; au chef partie : au 1er de gueules à 2 léopards d'or l'un au-dessus de l'autre au 2è d'or au sautoir de gueules accompagné de 4 canettes de même ».

GENÈSE DU BLASON DE LA CAMBE

En 1982, Mme VILLEDIEU, maire et son 1er adjoint R. DEHOOGHE émettent l'idée de créer un blason pour la commune. Une groupe de travail se réunit : il comprend le maire, son 1er adjoint, et messieurs P. DESPREZ, A. GENOUIN, R. DEHOOGHE, J.P. PESQUEREL, J.L. COUSSOT, S. SACHY, M. DENIER.

En se basant sur les armoiries d'Argenteuil dont S. SACHY possède la genèse, le groupe décide de réunir sur le blason des rappels historiques et des symboles représentant les activités communales.

Une demande est adressée aux Archives Départementales le 9 février 1983. Le 10 mars 1983, l'organisme fait parvenir au maire 3 rappels historiques :

- * les armes des LE FRANÇOIS de JUCOVILLE, seigneurs principaux jusqu'à la fin du XVe siècle (« d'or au chevron de gueules accompagné de 4 merlettes de même » : cf. E. ARNAUD
- « Répertoire des généalogies imprimées » t. II p. 367) ;
- * celles des de FAOUCQ, leurs successeurs (« d'azur à 3 faux d'argent enmanchées d'or» cf. CHAMILLARD « Enquête de Noblesse de la Généralité de Caen » 1666 t. l p. 117) ;
- * le rappel des armes du PLESSIS-GRIMOULT, dont relevait le prieuré de LA CAMBE (« de gueules à 2 léopards d'or l'un sur l'autre » Armorial de 1696 - d'HOZIER - Généralités de Caen, t. 1 p. 279).

On retrouve donc en tête du blason, à gauche les armes du PLESSIS-GRIMOULT et à droite, celles des LE FRANÇOIS de JUCOVILLE. Au centre, la faux et la fourche symbolisent l'agriculture, la roue dentée, l'artisanat (mécanique générale - 3 mécaniciens auto-moto + mécanique agricole) et la balance, le commerce et l'industrie (usine Dupont).

Rectificatif fourni par Lionel BONNETOT Président du Cercle de Généalogie du Calvados.

L'ouvrage cité par les Archives Départementales comporte une erreur quant au blason des LE FRANÇOIS. D'après l'abbé Louis GUÉRIN en 1917, le "chevron" est en réalité un "sautoir" et les "merlettes" des "canettes".

En héraldique : sinople = vert ; gueules = rouge ; sable = noir ; azur = bleu

ZOOM sur ces Cambais passionnés...

Visite chez M. Hubert DESHAYES









Après avoir interviewé des éleveurs de vaches laitières et un éleveur de chevaux exerçant leur activité sur notre commune, nous nous sommes rendus chez Monsieur DESHAYES Hubert exploitant agricole ; éleveur porcin sur notre territoire.

Qui êtes-vous Monsieur DESHAYES ?

H.D. ; « J'ai 52 ans, marié et 4 enfants. Je suis né dans le bassin Normand ou mes parents exerçaient le métier de producteur laitier à Villebaudon exactement. Après le BEPA j'ai suivi une spécialisation au lycée agricole de Vire ».

Comment êtes-vous arrivé à La Cambe ?

H.D. : « Après avoir effectué plusieurs stages dans diverses entreprises agricoles, chez des producteurs de lait mais aussi chez des éleveurs porcins, j'ai été employé par différents employeurs et le 1^{er} aout 1989, j'ai pris la succession de Monsieur Marie Hervé qui avait créé cette porcherie en 1974 et qui m'a aidé à m'installer sur ce site de La Cambe ».

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre évolution ?

H.D.: « Après une tentative avortée en 1992, d'agrandissement du site sur lequel nous nous trouvons aujourd'hui, j'ai racheté en 1996 une exploitation à Étreham. En 1999 j'ai obtenu le droit de m'agrandir à La Cambe. L'ensemble des installations s'étend sur une superficie d'environ 1,5Ha et est constitué de bâtiments anciens et aussi un ensemble de bâtiments plus récents, adaptés à une production modernisée. Les distributions de nourriture et d'eau sont automatisées, et les différentes pièces sont chauffées et ventilées suivant les besoins nécessaires à chaque période de production des animaux. Le nettoyage est facilité par la mise en place d'une fosse à lisier directement sous les cochons. Je ne possède aucune terre agricole et les épandages du lisier non traité se font chez des tiers sur des terres environnantes, en respectant les règles départementales. À ce jour, nous travaillons à quatre sur les deux sites : moi-même et 3 salariés à temps plein ».

Quel est votre mode de production ? Pouvez-vous nous expliquer succinctement, comment vous procédez ?

H.D.: « Je fais l'élevage de A à Z: c'est-à-dire que je procède à l'insémination des truies, sauf quelques cas où le verrat intervient, je fais les échographies pour m'assurer qu'elles sont bien pleines. Après fécondation, la durée de gestation de la truie est de trois mois, trois semaines et trois jours soit 114 jours en moyenne. Lors de la mise bas, la truie donne naissance à 5 voire, jusqu'à 22 ou 23 porcelets qui pèse chacun à peu près 1,5 kilogrammes.

Dans les premières heures de la naissance, les porcelets doivent téter le premier lait de la mère. Ce premier lait est important pour que les porcelets naissant acquièrent une immunité microbienne pour la suite de leur existence. Les porcelets restent sous leur mère pendant quatre semaines en tétant tous les jours environ un litre chacun. Durant la dernière semaine pendant laquelle les porcelets sont avec leur mère, je commence à distribuer aux porcelets des aliments solides afin de préparer la transition alimentaire et permettre le sevrage des porcelets (séparation des porcelets de leur mère), le porcelet atteint alors environ 8kg. Il peut être vendu comme « laiton » ou à des fournisseurs d'aliments qui nous versent alors un acompte sur la vente future.

ZOOM sur ces Cambais passionnés...



La majeure partie de la production de La Cambe continue à être élevée ici jusqu'à ce que le porcelet atteigne environ 40 à 45 kg et nous les transférons alors sur le site d'Etreham pour finir de l'engraisser avant la vente à l'abattoir.

La production de porcelets varie, elle est actuellement d'environ 11 300 porcelets par an ».

Quelle race de cochons élevez-vous ici et quel est le taux de renouvellement des truies ?

H.D.: « Nous élevons en grande majorité une race qu'on appelle: « Large-White ». Le cycle d'une truie est le suivant : 114 jours de gestation, 28 jours de lactation et en moyenne 5 jours en attente de saillie, la truie fait 2,4 portées par an, environ. Une truie fait en général six portées dans sa carrière ».

Quelle nourriture donnez-vous à vos animaux ?

H.D. : « Après avoir été allaités sous la mère, les porcelets sont nourris avec des aliments du commerce à base de céréales. Depuis une quinzaine d'années, la qualité de ces aliments s'est améliorée et les prix se sont aussi envolés entre 2007 et 2008. Sachant qu'il nous faut environ 3800 tonnes d'aliments par an, l'incidence sur nos marges est très importante. Nous ne bénéficions d'aucune subvention européenne et nous devons donc produire plus pour perdre moins tout en conservant la qualité de l'élevage ».

Pour terminer Monsieur DESHAYES ; à quel prix vendez-vous vos animaux à l'abattoir ?

H.D. .: « Je prendrai juste un exemple ; un porc de 117kg vif représente environ 94kg de viande nette, Poids sur lequel on doit déduire 2% de ressuyage (perte en eau).

Pour être très précis, le 04/II, le prix payé était de 1.185€ le kg plus 12 à 13 centimes suivant le classement de la qualité de la viande, Je vous laisse le soin de comparer mon prix de vente et le prix que vous payez à la caisse lorsque vous faites vos courses ». Nous arrêterons là notre interview. Nous n'avons parlé que du site de La Cambe mais Monsieur DESHAYES possède aussi un site à Étreham où, comme il nous l'a indiqué plus haut, il procède à l'engraissement de ses cochons.

Merci Monsieur DESHAYES de nous avoir reçu dans vos locaux avec beaucoup d'amabilité, de nous avoir fait visiter votre exploitation après nous avoir fourni les tenues adéquates afin de pouvoir pénétrer au sein des bâtiments en respectant les règles d'hygiènes prévues pour de telles installations.

Merci aussi pour votre disponibilité et vos réponses précises à nos questions.

Interview effectuée le 04/11/2017 par Roland ANQUETIL et Bernard LENICE









Sous-préfecture de BAYEUX

Modification des conditions d'accueil du public

A compter du <u>1er septembre 2017</u>, le dépôt express sera remplacé par des téléprocédures accessibles sur internet.

Vous n'avez plus besoin de vous déplacer en préfecture ou sous-préfecture.

Toutes vos démarches administratives (passeport, cartes nationales d'identité, immatriculation, permis de conduire) sont désormais accessibles sur le site internet:



www.demarches.interieur.gouv.fr

Si vous n'avez pas internet, vous pouvez y accéder via les Maisons de services au public, Point info 14 et Espaces public numérique.

A compter du 1^{er} septembre, la sous-préfecture continuera à accueillir les élus et les porteurs de projets sur rendez-vous.

Concernant les Visas pour les collectivités et syndicats :

Dépôt

- Par courrier
- Dans la boîte aux lettres
- Sur rendez-vous
- Lors des permanences (mardi matin et jeudi après-midi)

Récupération

- Sur rendez-vous
- Lors des permanences (mardi matin et jeudi après-midi)

LES DÉCHETTERIES



Déchetterie de GRANDCAMP MAISY

Du 01/04 au 30/09 Été	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin			9h/12h	9h/12h		9h/12h
Après mdi	14h/18h		14h/18h	14/18h	14h/18h	14h/18h

Du 01/10 au 31/03	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hiver						
Matin			9h/12h	9h/12h		9h/12h
Après mdi	14h/18h		14h/17h	14/17h	14h/17h	14h/17h

Déchetterie d'ISIGNY SUR MER

Du 01/04 au 30/09 Été	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						9h/12h
Après mdi	14h/18h	14h/18h	14h/18h		14h/18h	14h/18h

Du 01/04 au 30/09	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hiver						
Matin						9h/12h
Après mdi	14h/17h	14h/17h	14h/17h		14h/17h	14h/17h





INFOS UTILES Page (19



BRUIT (engins motorisés)

Merci de bien vouloir respecter les horaires pour l'utilisation des tondeuses et autres, à savoir :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Arrêté préfectoral du 21 novembre 2008

RAMASSEZ LES DÉJECTIONS DE VOTRE CHIEN

Les déjections canines représentent une pollution, ne pas les ramasser est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 35 euros.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter la gène pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.













La mairie de La Cambe a signé une convention de prestations avec la

brigade verte pour assurer :

La sécurité lors de manifestation
Destruction de nuisibles
Récupération des dépôts sauvages
Récupération d'animaux errants
Destruction de nid de guêpes, frelons
Destruction de taupes

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter M. Philippe MADELAINE

Une participation financière vous sera demandée pour les produits utilisés.

CONTACT

Monsieur Philippe MADELAINE Siège social : BRIGADE VERTE 2 Rue de Bayeux 14330 SAINTE MARGUERITE D'ELLE 02.31.51.76.89 ou 06.70.53.04.65 /

Peut-on brûler ses déchets verts dans le jardin?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses *déchets ménagers* à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

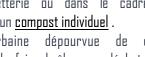
- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes.
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes.

les résidus de débroussaillage,

• les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. Vous pouvez également en faire un compost individuel .

Néanmoins, dans une zone rurale ou péri-urbaine dépourvue de déchetterie dans laquelle aucun système de collecte n'est prévu, il est possible de faire brûler ses déchets verts dans son jardin sous certaines conditions.





INFORMATION IMPORTANTE

À compter du 1er janvier 2018, la commune ne pourra plus assurer le ramassage des déchets verts, des branches et le ramassage des cartons. Le fils de Monsieur Philippe DESPREZ ayant repris l'exploitation de son père ne souhaite pas poursuivre l'activité Biocompost qui nous rendait bien service.

Cette prestation de compostage s'est donc arrêtée le ler octobre dernier. Les ramassage des tontes et des branches ne seront donc plus effectués par les services de la Mairie. Il en est de même pour le ramassage des cartons qui était effectué chez les commerçants.

Il appartiendra donc à chacun de se rendre sur les différentes déchetteries pour y déposer ces différents déchets.

Ces ramassages représentaient du temps et de l'argent et, comme vous le savez tous, les dotations de l'État diminuent et nous avons dû faire des choix.

Pour Info : il est possible de louer remorque et broyeur de branches chez notre artisan « motoculture » local.

FEUX de BROUSSAILLES

Tous les feux (élagages ou autres sont formellement interdits dans le Calvados par arrêté Préfectoral selon la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction de brulage à l'air libre des déchets verts ou autres.



URBANISME: Quand faut-il une autorisation?

Pour certains travaux, y compris en rénovation, il est obligatoire d'obtenir un permis de construire ou d'effectuer une déclaration préalable.

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire.



Un permis de construire est exigé lorsque les travaux entraînent la création d'une surface de plancher supérieure à 20m2, des exceptions existent dans les zones U des PLU (ce qui est le cas de la commune de La Cambe). C'est également obligatoire si les structures porteuses ou la façade du bâtiment sont modifiées et pour le changement de destinations du local concerné, (ex : un commerce transformé en habitation). Le délai d'instruction de droit commun est de 2 mois pour les travaux portant sur une maison individuelle et ses annexes.

Pour la réalisation d'aménagements de moindre importance, pas besoin de permis de construire mais il faut en revanche faire une déclaration préalable de travaux auprès de la mairie. Sont concernés : les travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment (y compris la clôture) ainsi que ceux créant entre 5m2 et 20m2 de surface de plancher ou d'emprise au sol, ou entre 5 m2 et 40 m2 dans les zones U d'un Plan Local d'Urbanisme (ex: en zone U de La Cambe). Le délai d'instruction de droit commun est de 1 mois.

Recours à l'architecte : en règle générale, vous devez faire appel à un architecte pour établir votre projet de construction et présenter votre demande de permis de construire. Cependant, vous n'êtes pas obligé de recourir à un architecte (ou un agréé en architecture) si vous êtes un particulier ou si vous représentez une exploitation agricole et que vous déclarez vouloir édifier ou modifier pour vous-même :

Une construction à usage autre qu'agricole (ex: une habitation) dont la surface de plancher ne dépasse pas 150 m2.

Une extension, soumise à permis de construire, d'une construction à usage autre qu'agricole, si, le cas échéant, la surface de plancher de cette extension nouvellement créée n'a pas pour effet de porter la surface de plancher totale de la construction au-delà de 150 m2.

Une construction à usage agricole dont ni la surface de plancher, ni l'emprise au sol ne dépasse 800 m2. Des serres de production dont le pieddroit a une hauteur inférieure à 4 mètres et dont ni la surface de plancher, ni l'emprise au sol ne dépasse 2000 m2.

Un demandeur d'un permis d'aménager portant sur un lotissement doit faire appel aux compétences nécessaires en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour établir le projet architectural, paysager et environnement (PAPE).

Au-dessus d'un seuil de surface de terrain à aménager de 2500m2, un architecte, au sens de l'article 9 de la loi nº77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture devra obligatoirement participer à l'élaboration du PAPE.

À noter: Une personne morale doit toujours faire appel à un architecte pour tout projet soumis à permis de construire.

Il est possible d'obtenir gratuitement des conseils auprès d'un architecte du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE). Le CERTIFICAT D'URBANISME est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme. Leur délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant tout achat d'un bien immobilier.

Certificat d'urbanisme d'information

Il renseigne sur :

- les règles d'urbanisme applicables au terrain (règles du PLU)
- Les limitations administratives au droit de propriété; servitudes d'utilité publiques, droit de préemption, zone de protection dans le périmètre d'un monument historique...
- La liste des taxes et participation d'urbanisme ; taxe d'aménagement....

Certificat d'urbanisme opérationnel

En plus des informations données par le certificat d'information, il indique :

- Si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet
- Et l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus, desservant le terrain.

INFOS PRATIQUES

Formulaires officiels et Cerfa : www.service-public.fr

« Onglet Urbanisme »

Déclaration Préalable : Cerfa nº13703*06 ou

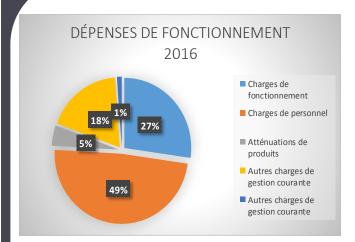
13404*06

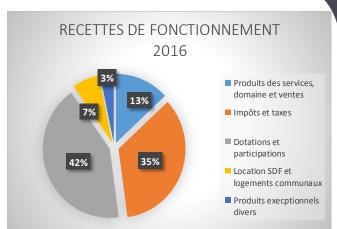
Permis de Construire : Cerfa nº13406*06 ou

13409*06

Certificat Urbanisme : Cerfa nº13410*04

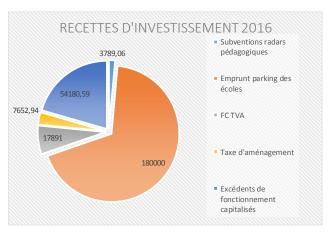
COMPTE ADMINISTRATIF 2016





TOTAL DES DÉPENSES 287 363.01€ TOTAL DES RECETTES 315 311,21€





TOTAL DES DÉPENSES 195 180.40€

TOTAL DES RECETTES 263 513,59€

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité. Il est élaboré par « L'ordonnateur » de la collectivité, soit Monsieur le Maire. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable (trésor public) de la collectivité.

La grande orientation de la municipalité est de maîtriser les dépenses de fonctionnement, pour cela, la municipalité s'est fixée pour objectif une gestion rigoureuse et efficiente des finances de la commune, afin de pouvoir continuer à dégager une capacité importante d'investissement.

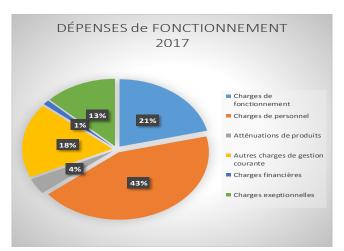
Pour compenser la baisse des dotations, la commune a dû travailler sur la réduction de ses dépenses de fonctionnement.

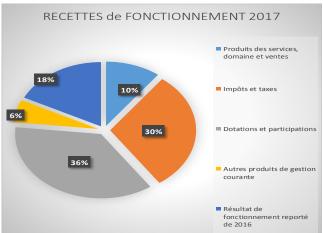
Pour l'année 2016, les dépenses d'investissement ont été l'aménagement de la rue des Écoles et la création d'un parking. Le budget 2017 est équilibré en fonctionnement à 34 786,70€ et en investissement à 74 539,87€.

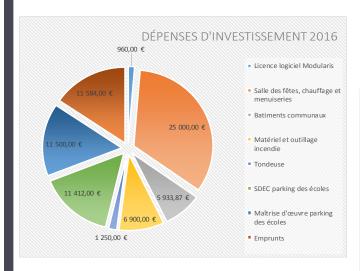
Les taux d'imposition 2017 ont été maintenus comme en 2016, soit :

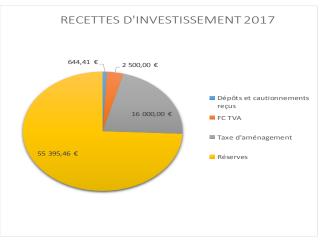
Taxe habitation : 9,60% Taxe Foncière bâti : 5,95% Taxe Foncière non-bâti : 8,30%











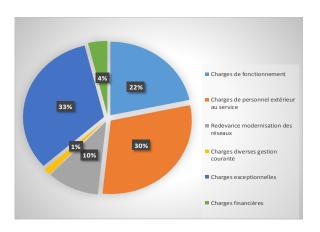
Le budget assainissement 2017 s'équilibre en fonctionnement à 85 560.90€ et en investissement à 504 991€.

L'investissement de 2017 est largement consacré à la réalisation de l'extension du réseau d'assainissement sur le secteur de la Blanche (voir P24). Les recettes sont essentiellement des subventions de l'agence de l'Eau Seine Normandie, d'un emprunt et d'un autofinancement.



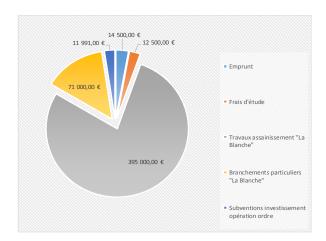
Fonctionnement recettes

Fonctionnement dépenses

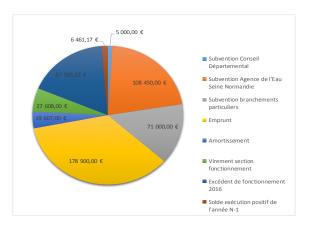


Redevance d'assainissement collectif Redevance modernisation des réseaux Prime d'épuration Redevance branchement assainissement collectif Quote part subvention investissement investissement en l'assainissement collectif Résultat de fonctionnement reporté de 2016

Investissement dépenses



Investissement recettes



À noter : À compter du ler janvier 2018, l'assainissement ne sera plus géré par la commune mais deviendra une compétence Intercommunale.

IL Y A 100 ANS À LA CAMBE....



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL (1)

Séance extraordinaire du 10 octobre 1917

Le 10 octobre 1917, à seize heures, membres du conseil municipal de la commune de La Cambe se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances après la convocation et publication réglementaire sous la présidence de Monsieur J. Thiboult, Maire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Création d'un atelier civil de distillation

Ravitaillement civil

Étaient présents : MM. Jean Thiboult, Armand Vallée, H. Lecuyer, M. Havard

Secrétaire élu : M. Lecuyer

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'installer un atelier public de distillation dans un local situé en haut du bourg appartenant à M. Garnier qui s'engage à le louer pour la somme de 150F/an avec droit à la pompe. Les résidus seront renvoyés dans l'herbage de M. Garnier où une fosse sera faite pour les recevoir, l'eau provenant du réfrigérant devra être envoyée sur la voie publique.

Le Conseil, acceptant la proposition de M. le Maire l'autorise à traiter avec M. Garnier pour la location et décide :

Il sera interdit aux bouilleurs de prendre l'eau aux pompes communales

ll sera demandé une taxe à titre de remboursement, cette taxe sera de 0,10 F par litre d'eau-de-vie logée (titrée entre 60° et 65°)

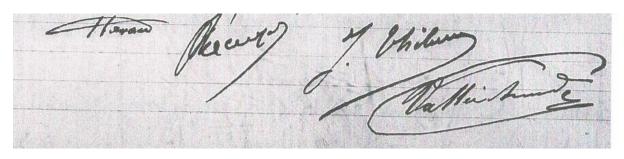
Du dit

M. le Maire communique au Conseil municipal une lettre de M. le Baron Gérard député, au sujet du ravitaillement de la population civile pour l'hiver prochain.

M. le Baron Gérard propose de prêter au conseil municipal et sans intérêt une somme de 2000 F destinée à compléter l'approvisionnement en denrées non périssables. Cette somme serait remboursable 3 mois après la livraison des denrées à la consommation publique.

Le conseil accepte la proposition de M. le Baron Gérard et s'engage au remboursement de la dite somme aux conditions exposées ci-dessus. Le conseil municipal adresse à M. le Baron Gérard tous ses remerciements pour cette marque de sympathie envers la population de La Cambe

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits



(1) Sources : Archives Départementales du Calvados. https://archives.calvados.fr

PAROLES DE NOS AÎNÉS

Arlette Marie: Je suis née à Isigny-sur-mer le 23 avril 1930. Mon grand-père travaillait à la ferme de Rodolphe Dupont. J'étais très jeune quand j'ai perdu mes parents, ma grand-mère m'a élevée. Pendant la guerre j'étais à Isigny chez mes grands-parents dans la cour des Abeilles, rue Pophilat. J'ai assisté à tous les bombardements. Une nuit on a du partir, on s'est réfugié à Neuilly chez Pierre Brohier, il avait gardé une vache sans la traire pour qu'on ait du lait. Des petites choses qui ne s'oublient pas.

À 17 ans j'ai appris la couture, j'ai travaillé 1 an à Isigny mais à 5f/mois ça ne rapportait pas assez ; je suis donc partie travailler à l'usine Dupont de La Cambe en 1949, j'y allais à vélo. En 1953, je viens habiter La Cambe dans la cour Letourneur et je me marie.



Le travail à « La biscotte ».

Nous travaillions tous les 2 à l'usine Dupont d'Isigny (1) rue de Thoville, mon mari et moi. Lui à la fabrication des biscuits, moi à l'atelier de conditionnement où nous étions une trentaine. J'emballais les biscuits dans des boîtes (2); l'atelier marchait bien, j'aimais mon travail. Comme j'étais petite ils avaient mis un planchon par terre pour que je sois à hauteur. Les boîtes contenaient une douzaine de biscuits de formes et de goûts différents : « les reines d'isigny, les cruches normandes, les galettes d'isigny, les sablés Dupont d'Isigny, les biscuits cor de chasse, les Dupont, les « chokesky » au chocolat etc... ».

On disait qu'on travaillait à « La Biscotte » et c'est resté. J'aimais bien le commerce, j'avais l'habitude de travailler dans un commerce de famille à Carentan, aussi j'avais demandé à m'occuper de l'épicerie coopérative qui dépendait de l'usine et qui se trouvait à l'entrée de la cour Letourneur, mais après l'inventaire, ils ont décidé de l'arrêter et donc ça n'a pas pu se faire et l'épicerie coopérative a fermé.

En 1958 je viens habiter au carrefour Got. J'élève mes enfants et reprends le travail à l'usine en 1970 mais en 1977 je suis licenciée avec une dizaine de personnes. Ce fut un coup très dur. J'ai regretté le départ de l'usine, on avait le travail à côté, ça a beaucoup manqué.

La vie à La Cambe dans les années 60

Je me plaisais bien à La Cambe il y avait beaucoup de commerces. (*Voir annexe la vie commerçante autrefois à La Cambe*), les gens n'allaient pas courir à Bayeux on avait tout sur place, c'était intéressant. Les enfants allaient à l'école à vélo. Tous les ans il y avait une fête de pays avec de beaux spectacles. De belles personnes ont marqué La cambe à cette époque : le maire Emmanuel Villedieu, Madame Lacauve et son cinéma et le Docteur Fauquet. Je n'ai jamais pris de vacances jusqu'à la retraite mais c'était comme ça, on était habitué.

Aujourd'hui, toujours au carrefour Got, je ne me sens pas trop isolée, avec mon fils et ma belle-fille à côté, je reçois les visites d'amis et de ma famille, j'ai 2 enfants, 4 petits-enfants et 7 arrières qui font mon bonheur.

(1) à partir de 1894 la société Dupont d'Isigny installe à la Cambe une laiterie spécialisée dans la production de lait, de beurre et de fromage, puis fin des années 30 c'est la fabrication de biscuits et caramels.



PAROLES DE NOS AÎNÉS



Marcel LE CANU : Je suis né à la Cambe le 4 octobre 1935 et j'y ai toujours habité.

L'école pendant la guerre

J'ai commencé l'école en pleine guerre, début des années 40, la maîtresse s'appelait Mme Loubet. On était serrés dans les classes car les allemands occupaient l'école. On jouait au foot avec eux, certains étaient très jeunes. En 1945 le temps qu'ils reconstruisent l'école, on a migré au lieu Bénard dans la chambre d'une maison, le maître s'appelait M. Signol, puis dans l'ancienne maison Goulet à l'angle de la route de Beauvais avec M. Lavard, il s'assoupissait parfois l'après-midi, alors les grands en profitaient pour avancer les aiguilles de la pendule avec un manche à balai, on sortait donc plus tôt! C'était un grand chasseur, quand il voyait des pigeons dans les haies, ils disaient aux grands « surveillez la classe » tous les élèves le regardait avec son fusil derrière la haie. On a réintégré l'école avec M. Moulin.

Temps de guerre

La nuit avant le débarquement, j'étais chez ma grand-mère, ça bombardait, on avait peur. On est partis chez Mme Briouze (face à la croix Montreuil), là M. Lamort nous dit d'aller dans la tranchée que ses ouvriers avaient creusée. À 5h du matin nous voilà partis, la tranchée était faite de troncs d'arbres avec de la terre dessus, on était 12, il tombait des bombes partout, ça faisait un bruit! Le lundi 8 au matin, on voit une troupe arriver, on a d'abord cru que c'était des allemands mais M. Lamort qui parlait anglais a compris que c'était des américains. C'était la joie dans la tranchée. Les soldats se sont postés de chaque côté de la tranchée et nous ont dit de sortir mais, dans le fond, était restée Mme Lamort-mère dans son fauteuil roulant, un officier est allé avec sa torche voir si elle ne cachait pas d'armes. Une fois sorti, un des soldats me fait signe, « vas-y ce sont des amis » j'avance timidement et de sa poche de treillis il sort une tablette de chocolat ; je n'en voulais pas, je ne connaissais pas ça, le chocolat « Prends-la! » dit M. Lamort. Je l'ai mangée longtemps après.

Quand les américains sont arrivés, j'avais 9 ans, j'étais toujours avec eux, on a tellement mangé qu'on a été malade mais on avait tellement manqué. Ma mère avait un gros tas de conserves qu'ils nous avaient données. À midi, je me trouvais autour des cantines. On était habillé comme eux, et les cigarettes ! Mes grands frères en avaient des caisses. Avec Paul Parey, mon copain, on était souvent dans le camp du terrain d'aviation. Un jour que les avions étaient partis pour une bataille il restait des pots de ravitaillement que les Dakotas ramenaient d'Angleterre, à midi ils avaient vidé l'avion et étaient partis manger à la cantine. Paul et moi, on est monté dans l'avion, on s'est mis aux commandes mimant un vol, voilà qu'une jeep arrive avec 2 aviateurs, ils montent, referment la porte et hop l'avion se met à rouler sur la piste ; de temps en temps il décollait et se reposait et ainsi jusqu'à

Longueville, les pilotes rigolaient, ils étaient fiers de leur coup. Un jour 2 avions sont tombés en flammes, les pilotes avaient pu sauter en parachute mais une fois un avion chasseur du camp a heurté un arbre alors qu'il venait de décoller et l'avion a explosé. Ma sœur trayait à côté, toutes les vaches sont parties, les américains présents l'ont jetée dans le fossé pour la protéger. C'était horrible! Chaque fois que je passe là, j'y pense. On allait aussi au cimetière américain (actuel cimetière allemand), on soulevait les bâches qui recouvraient les morts. On était des gamins.

Dans le chemin de la fosse Tolmeau, 4 canons étaient dissimulés par des filets et des branches, direction la mer. Mais il y en avait des faux, plus loin, faits de troncs d'arbres avec un poteau téléphonique pointé vers le ciel, le tout peint en vert ; ils étaient très peu cachés avec 2 raies de charrues bien visibles pour tromper l'ennemi sur les vues aériennes.

On avait des cartes d'alimentation avec les tickets; chaque mois, ma mère allait en chercher à la mairie pour toute la famille; un jour, elle les met sur le buffet puis va traire, au retour, les tickets avaient disparu; elle repart à la boulangerie chercher du pain mais impossible sans tickets, elle est revenue en pleurant. « Allez voir le Père Corbin » (l'autre boulanger) lui a-t-on conseillé et tous les soirs en cachette, il en donnait à mon frère. On a retrouvé les tickets 6 mois après le débarquement tombés derrière le habut!

Le service militaire

En 1956 j'ai fait mon service militaire. Comme ma mère était veuve de guerre (mon père est mort en 37 mais des suites de blessures de guerre), je ne suis pas parti en Algérie la première année (on faisait 28 mois à cette époque) mais après j'ai fait 14 mois à Saîda en Oranie. Je suis rentré le 15 août 1958 et le 20 septembre je me mariais. Je fais parti du bureau de la FNACA depuis que l'association existe. (1)

PAROLES DE NOS AÎNÉS

À la ferme

J'ai commencé à travaillé à 14 ans chez Fernand Le Petit DulongPrey à La Cambe comme ouvrier agricole et j'y suis retourné 4 ans après l'armée. J'avais de la chance, on n'était pas malheureux, on était bien nourri et bien considéré. On disait d'un jeune qui était dans une ferme à 14 ans, « il gagne pas beaucoup mais il est bien nourri »

À la « Coopé »

En 1963 je rentre à la Coopérative d'Isigny-sur-mer. J'ai fait 10 ans comme responsable de tour à la poudre de lait (c'est très bruvant, c'est pour ca que i'ai des problèmes d'audition à présent). En 1972 je deviens chauffeur laitier d'abord sur de grands axes (Cherbourg, Rouen, Le Havre) puis en 1974 je ramassais en camion les bidons de lait, on en mettait une centaine qu'il fallait manipuler 4 fois ans la journée (2 tonnes) début des années 80 on a eu des camions citernes. J'ai oris ma retraite en 1995. J'aimais mieux le travail avec les bidons, on avait de très bonnes relations avec les agriculteurs, on discutait, parfois on déjeunait avec eux, on avait des petits clients avec 3,4 bidons, ils vivaient avec 10 vaches, ils vivaient bien. Avec les camions citernes ce n'était plus pareil, on faisait beaucoup de routes, avec plus de fermes, on avait moins de temps, on se garait devant les stabulations, on voyait moins les gens, beaucoup ramassait la nuit. Maintenant les chauffeurs n'ont plus le droit de prendre les cafés dans les fermes. C'est un autre temps.

La Cambe commerçante avant, pendant la guerre et après ... (*Voir annexe la vie commerçante autrefois à La Cambe*)



Le cinéma dans la cour de Mme Lacauve rassemblait petits et grands le samedi et le dimanche. Il avait été refait tout neuf suite à la destruction de celui-ci pendant la querre. La mère Lacauve venait avec sa voiture à cheval. À l'entracte elle vendait des glaces qu'elle faisait elle-même, avec des confiseries, il v avait aussi une buvette. Elle repartait la nuit après la séance iusqu'à la ferme de Saviony. Elle avait un gars qui passait les films, un employé de Mme Brune, l'épicière. Comme il n'y avait qu'un appareil, au changement de chaque bobine, elle disait : « C'est la fin de la première partie!» et ainsi de suite 3 fois. Plus tard, elle a acheté un deuxième appareil. Toutes les semaines, il y avait un tas de vélos devant l'entrée, tout le monde allait au cinéma : les films avec Bourvil, Gabin, on n'en loupait pas un, on arrivait avant l'heure pour se retrouver. Mme Foucher tenait la caisse. Par la suite Mme Lacauve a mis un balcon pour mettre du monde supplémentaire. C'était formidable.

Tous les ans la fête foraine battait son plein avec feu d'artifice et bal sur la route en face de la mairie. Il y avait très peu de voitures, tout le monde était à vélo.

Bien sûr les temps ont changé, mais question commerces à La Cambe on a ce qu'il faut, d'autres communes n'ont pas cette chance et n'ont plus rien du tout.

Depuis la retraite, je fais du bricolage et surtout j'ai un grand jardin. J'ai 3 enfants, 7 petits-enfants et 8 arrières, ça nous met 30, de quoi animer les fêtes de famille.

(1) Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie.

Un Grand et chaleureux MERCI à Arlette et Marcel pour leur accueil et leurs témoignages. Christine PARIS



NOS COMMERÇANTS D'AUTREFOIS...

La rue Principale de La Cambe autrefois avant, pendant, après-guerre et un peu au-delà ; nous remercions les Cambais qui ont permis d'enrichir cette liste.

Merci de signaler vos remarques et d'éventuelles erreurs à la mairie.

En partant du haut du bourg, en direction d'Isigny :

à droite :

NOTAIRE (Villedieu fils)

VÉTÉRINAIRE (maison Goulet angle rue de Beauvais)

GARAGE Cook puis Lepetit, Baudinot (La Station)

ATELIER MENUISERIE Floricourt

MAIRIE (elle était située avant à l'école côté primaire)

HOSPICE (actuelle mairie)

CORDONNERIE Pesquerel

MERCERIE Mme Getin (puis Mme Floricourt)

COIFFEUR, après-querre, Rigault, Sevestre

BOUCHERIE Alphonse Toquet puis Martin, Lefrançois (Boucherie Thérèze)

COIFFEUSE Gouet (maison détruite)

Rue Bon Pot: Noémie Dadure blanchisseuse pour vêtements et linges liturgiques

QUINCAILLERIE Leplanquet puis coiffeuse Marguerite Taillepied, Mme Rigault, Mme Renard (Karine Coiffure)

COUTURIÈRE Mme Poupinet

CAFÉ EPICERIE Marquerie, puis Melle Marie

MARCHAND DE CHAUSSURES Lecardonnel

MARCHAND DE VÉLO Perron (puis Gauthier, Gilbert Callenge)

CORDONNERIE Pasturel

LA POSTE (bombardée en 44, à l'origine elle empiétait davantage sur la place)

ASSURANCES Lemesnager Place de l'église 1962

SOCIÉTÉ NORMANDE D'ALIMENTATION, Gauthier, Calle, Bisson (Epicerie Martin)

MERCERIE CONFECTION Dervaux (début du siècle : Maison Anne marchand de chaussures puis Candon)

GRAINETERIE (Duval puis Crétey)

BOULANGERIE Crétey (Boulangerie)

COIFFEUR Marcel Frédéric puis Monroty

HÔTEL CHAPELLE RESTAURANT, avant hôtel du Commerce puis Lemonnier en 1957, Bergandi, Mme Olube (Bar Be-Bop)

CYCLES Callenge années 60 (Confection Maupas)

CLINIQUE DU DOCTEUR BOUTROIS (entre les deux guerres)

COUVREUR Lesert









D'après collection privée de Mireille ALIX Et de Arlette RIEMBAULT

NOS COMMERCANTS D'AUTREFOIS...





PEINTURES Dière (plus tard rue des Vignets)

MENUISERIE Pesquerel fils (début années 80)

MARÉCHAL FERRAND Charron Ferdinand Laronche, 1955 Laronche Ferdinand fils travaux

agricoles (les 4 cheminées Canchy)

LA FORGE Laronche (Lotissement)

ATELIER MENUISERIE Floricourt (après guerre)

ATELIER MENUISERIE Marguerie puis Parey (place de la mairie)

CAFÉ EPICERIE Rachine, Richard, Martin, Profit, Rigault (maison détruite sur la place)

CABINET MEDICAL Dr Veaudelle puis Dr Fauguet, Dr Mons

EPICERIE Lepley (Saraceno, puis charcuterie Laronche, charcuterie Lebrun)

MARCHAND DE VÉLO BAZAR QUINCAILLERIE Engerrand, puis Henri,

NOTARIAT Villedieu père

CINÉMA (cour Lacauve)

BOUCHERIE Henri Toquet puis Dubost

BOURRELIER TAPISSERIE Laronche Théodore, Raymond (Mme Laronche blanchisseuse)

ÉPICERIE Brune puis Bisson

PHARMACIE Genson, Salpin, Durin, Lahaye-Laronche

BOULANGERIE Corbin, puis Mme Corbin : marchande de fruits (avant épicerie Dadure)

MARCHAND DE JOURNAUX Gourdier (puis boulangerie Davois , Clérot etc...)

CHARCUTERIE Groslard, puis Leneveu après guerre

(maison détruite-square)

COIFFEUR TAILLEUR Formentin (maison détruite square)

GARAGE Labadie, puis Carville (Garage karger)





Avant la guerre tous les vendredis, il y avait un **marché** sur le parking de l'église.

La vieille Place : épicerie mercerie location de voitures Levavasseur, charron, carrosserie véhicules hippomobiles Gancel

Les Vignets : Scierie Taillepied, abattoir Dubost, dépôt graineterie Cretey plus tard Françoise réparations machines agricoles,

Route des Vignets : Menuisier Charpentier

Jehanne.

Rue de Thoville: Maréchal Ferrand Loquet, menuiserie Pesquerel, Poupinet réparateur machines agricoles, éphémère charcuterie Scelles, laiterie puis biscuiterie confiserie Dupont d'Isigny.

Carrefour Got : épicerie-café Verel.







Marine et Alice on été en 2016 lauréates de « Lumières des cités ». Nous les remercions vivement de leurs témoignages, et nous leurs souhaitons une bonne réussite pour l'avenir.

Je m'appelle **Marine Beaumel**, 19 ans, j'ai habité à La Cambe jusqu'en 2016, jusqu'au jour où j'ai déménagé à Caen pour mes études. L'année dernière, j'ai eu la chance d'être lauréate parmi 49 autres « terminales » du dispositif <u>Lumières des Cités</u>. J'ai donc eu la chance d'obtenir une bourse de 600 euros ainsi qu'un diplôme. Grâce à cette bourse, j'ai pu financer une bonne partie de mon permis de conduire.

Il n'y a pas eu de véritable préparation pour le dispositif. J'ai rempli le questionnaire, fourni les divers papiers demandés. Pour tout vous avouer, j'ai été agréablement surprise quand j'ai appris que j'étais une des lauréates. C'est vraiment un honneur, et j'ai vu cela comme une opportunité, comme une récompense du travail que j'ai fourni.

Ma scolarité a débuté à La Cambe, puis au collège d'Isigny-sur-Mer. J'ai par la suite fait ma seconde générale au lycée Alain Chartier; ne m'y plaisant pas, j'ai décidé de faire au lycée Arcisse de Caumont un bac ES oue i'ai obtenu en 2016.

Aujourd'hui, je suis en deuxième année de licence de géographie et aménagement du territoire à l'université de Caen. L'année prochaine, j'aimerai intégrer la licence professionnelle cartographie, topographie et systèmes d'information géographique-SIG, diagnostic et aménagement des territoires. Mais peut-être continuerai-je ma licence ? Je n'ai pas encore d'idée fixe sur mon avenir.

En parallèle de mes études, je suis en service civique à l'AIS SOLIHA NORMANDIE. L'AIS est une agence immobilière sociale qui a pour but d'aider des ménages aux revenus modestes à trouver un foyer approprié à leurs profils. J'ai décidé de m'engager dans cette mission afin de pouvoir aider à mon tour. Je voulais apprendre, voir et comprendre les missions de ces associations qui aident les plus démunis. SOLIHA NORMANDIE fait partie de ces associations qui méritent d'être connues.

Ma mission au sein de cette structure m'a permis de gagner en autonomie sur le plan professionnel comme personnel. Je recommande le service civique à tous les jeunes qui cherchent à se rendre utile ou ceux qui sont simplement perdus pour trouver leur voie.

Dès le début de notre scolarité, nous avons toutes les clefs en main pour réussir. Évidemment, j'ai eu et je continue d'avoir la chance d'être encadrée par ma famille et par mes enseignants. Je conçois la chance que j'ai d'être à l'école, et surtout ce que l'école m'apporte tous les jours dans ma vie quotidienne. Je suis curieuse de l'environnement qui m'entoure, j'aime la lecture, regarder des documentaires... Ces choses qui m'identifient sont nourries quotidiennement par l'école.

Quand je regarde en arrière, il n'y a pas un choix que je regrette. J'ai eu la chance d'avoir de très bons professeurs tout au long de ma scolarité. J'ai appris que ce n'était pas l'établissement où nous sommes qui dirige notre scolarité mais bel et bien le travail et la volonté que nous y mettons.

Marine BEAUMEL

PAROLES DE NOS JEUNES

Alice Carle 19 ans j'habite à Bayeux et suis mes études à Paris, mon père a vécu une bonne partie de sa vie à La Cambe (son entrepôt au cœur de la commune, son bureau en campagne) ; raison pour laquelle j'avais été choisie pour figurer sur la couverture du livre « En Juin 44, j'avais ton âge ». Je suis encore rattachée à La Cambe avec ma marraine qui y vit toujours.

Lumières des Cités est en fait un examen de dossiers par un jury au regard des critères annoncés : conditions de vie, résultats scolaires, avis du lycée, projet d'avenir et engagement citoyen (http://www.lumieresdescites.com).

La CPGE du lycée Alain Chartier Bayeux m'a informée de l'existence de cette promotion dont je pourrais sûrement bénéficier au vu de mon profil. J'ai rempli les papiers, les questions pertinentes ne ciblaient pas que les notes, comme beaucoup d'autres critères d'adhésion à des écoles ou bourses, mais davantage sur le parcours futur d'étudiante souhaité, les problèmes rencontrés pour le réaliser, mes projets professionnels, si la filière est choisie et non une contrainte et mon implication dans la vie citoyenne.

Après un an de Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles en Biologie Chimie Physique Sciences de la Vie et de la Terre, je me suis redirigée vers l'université. J'ai pu faire ce choix grâce à mon inscription en cumulatif à l'université de Caen (frais de dossier environ 50 €) et pour jouer la sécurité, à l'Université Pierre et Marie Curie (frais de dossier: 180 €).

Après réflexion, j'ai opté pour Pierre et Marie Curie qui est, depuis le Brexit, la 1ère université d'Europe et deviendra à partir du le ianvier officiellement Sorbonne université les taux de réussite et d'obtention de poste après le master étaient bien à 90%). J'ai incorporé cet plus élevés (70% établissement grâce à ce cumulatif sans lequel les inscriptions via l'Admission Post Bac sont possibles mais toujours refusées car réservées aux étudiants parisiens. Malgré le nombre fabuleux d'étudiants et d'enseignants sur le campus, APB a annoncé un chiffre de 180 places seulement pour l'ensemble des post bac ce qui signifie que l'université choisit autant ses étudiants que ses chercheurs, c'est un milieu très fermé. D'autant que le parcours et le programme que propose le campus Jussieu sont bien différents de ceux d'une université normale : je fais 8h30-12h45 et 13h45-17h45 voire 18h tous les jours avec cours. TP et TD dont certains obligatoires, les autres fortement conseillés.

Pour être brève sur mon parcours actuel, je suis en licence de biologie en Z^e année à Paris avec le choix, U.E. complémentaires,



(matières à choisir en début de trimestre en plus des matières du tronc commun afin de nous orienter vers une formation sera utile pour notre projet futur ou pour le faire mûrir).

Je n'ai pas de métier précis en tête et mieux vaut ne pas en avoir au vu du monde de l'emploi actuel, certes en expansion dans les filières scientifiques mais qui demande pas mal de diplômes et d'expérience à cause des postes souvent à haute responsabilité.

La bourse obtenue grâce à Lumières des Cités m'aide dans ma vie d'étudiante à Paris : frais d'université, transports etc. et me permettra, étant très concernée par la cause animale, de m'investir bénévolement dans une association, refuge d'animaux plutôt que de faire un stage rémunéré.

Pour finir un petit mot en direction des jeunes : ne perdez pas espoir, ne suivez pas les autres qui vous disent que la génération actuelle ne fait plus rien, elle aime regarder la télé et naviguer sur Facebook à longueur de journée ; si vous, vous aspirez à autre chose, ne surtout pas se dire que ce n'est pas normal comme je me le suis souvent dit. Dites-vous plutôt que la normalité n'existe pas, que c'est une notion passée de mode, que le monde appartient aux entreprenants et que c'est en osant surpasser nos peurs que l'on y arrive. Néanmoins, il faut toujours rester prudent et avoir les pieds sur terre car la société et le monde actuels sont complexes, changeants (exemple du monde de l'emploi, des grandes entreprises qui licencient à tour de bras sans crier garde). Il faut être qui on est, certes, mais ne pas faire ce que l'on veut, toujours se projeter dans le futur et se dire que ce que l'on entreprend à l'heure actuelle, on le subira ou on en profitera pendant nos 80 prochaines années, en pensant au travail qui se terminera vers 70 ans et à la retraite qui sera en fonction de ce tra-

Les études, c'est « chiant » pour certains, il faut tenter du mieux que l'on peut de rendre ces quelques années agréables car personne ne le fera pour nous.

SALLE DES FÊTES

Afin de diminuer la facture énergétique de la commune et les frais de chauffage des locataires, la municipalité a décidé de changer le système de chauffage de la salle des fêtes par la pose d'une nouvelle chaudière à ficul avec aérothermes à eau chaude (moins gourmande en énergie que l'ancienne ayant été mise en service lors de la construction de la salle des fêtes en 1968).

Trois radiateurs panneaux rayonnants ont été également installés dans les toilettes de la salle des fêtes.

Afin de supprimer les ponts thermiques, nous avons fait changé les 3 portes de secours et la porte d'entrée principale de la salle.

Il a été également effectué des travaux de mise aux normes dans la chaufferie (changement de la citerne à fioul, construction d'un mur entre la citerne et la chaudière avec la pose d'une porte anti-feu à l'extérieur).

Coût des travaux de la salle des fêtes

Chaudière	17 054,87€
Citerne ficul 2000 litres	3 109,44 €
Radiateurs WC	1 200,00 €
Compteur ficul	399,86€
Maçonnerie	1 260,00 €
Matériaux	931,46 €
Portes et fenêtres	12 892,95 €
TOTAL	36 848,58 €







Porte de secours

<u>Location de la salle des fêtes</u> Week-End commune : 210€ Week-End hors commune : 310€

Forfait 5 heures : 85€

Chauffage : 15€ + facturation du fuel consommé Un chèque d'acompte d'un montant de 100€ à la réservation.

La remise des clés et l'état des lieux ont lieu le vendredi à 14h30, et retour des clés

le lundi matin.











Voilà un grand projet qui se réalise et qui était attendu des habitants du lieu dit « La Blanche » et « Les quatre cheminées ».

Depuis 2015, la commune de La Cambe et la commune de Canchy ainsi que le Bureau d'études SIBEO Ingénierie travaillent en collaboration afin de réaliser des travaux d'extension du réseau d'assainissement sur le secteur de « La Blanche » pour La Cambe et les « 4 cheminées » pour Canchy, ce qui correspond à la Bème tranche d'assainissement sur notre commune. Le changement de la canalisation de refoulement entre le poste et la lagune sera fait en même temps que les travaux.

En novembre 2015, une convention est établie entre la commune de Canchy et de La Cambe, dans un souci de cohérence, d'utilisation rationnelle des fonds publiques et mutualisations des moyens.

Durant l'année 2016, le Bureau d'études SIBEO Ingénierie a réalisé une étude de faisabilité pour la réalisation de l'extension du réseau « La Blanche » et « les 4 Cheminées », mais aussi le renforcement du refoulement vers les lagunes et la réalisation des branchements en domaine privée.

En 2017, l'appel d'offres est lancé et après analyse des dossiers, la Société SITPO est retenue pour effectuer les travaux.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie contribue largement à ce projet, puisque qu'elle subventionne celui-ci à environ 49%, de plus ces travaux sont réalisés sous Charte Qualité de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Les travaux ont commencé depuis début novembre et se poursuivent dans de bonnes conditions et à bonne allure...

Fin des travaux courant février 2018.

Coût des travaux d'extension du réseau Assainissement « La Blanche » et renouvellement canalisation de refoulement entre le poste et la lagune

	DÉPENSES HT		RECETTES HT
Travaux SITPO	431 877,28 €	Subvention Agence de l'Eau	209 000 €
Maîtrise d'Œuvre SIBEO	21 200,00 €	Prêt Agence de l'Eau	80 867€
Mission contrôle réseaux EU	8 025,00€	Réserve Parlementaire	5 000 €
Mission SPS (sécurité protection santé)	990,00€	Emprunt Caisse Epargne	125 000 €
	462 092,28 €	Taxe raccordement	11 600 €
		Autofinancement	30 625,28€
			462 092,28 €

LE SCOLAIRE & L'INTERCOMMUNALITÉ

L'année 2016 a vu la fusion des «Haute et Basse Normandie» pour devenir celle qu'on appelle aujourd'hui : la Normandie. Je vous en parlais lors de la dernière édition de notre publication. Cette nouvelle région administrative s'étend sur près de 30 000 km² et compte environ 3 400 000 habitants.

Je vous annonçais aussi la naissance « d'Isigny-Dmaha-Intercom » suite à la fusion des trois anciennes intercom de Balleroy-le Molay-Littry, de Trévières et D'Isigny-Grandcamp. Depuis le premier janvier 2017, cette fusion est effective et elle vous a été présentée au travers d'une publication intercommunale « L'INTERCOM» distribuée à l'ensemble de la population.

Répartie sur une superficie d'environ 58200km², cette nouvelle communauté compte aujourd'hui 59 communes dont la nôtre et aussi près de 27 200 habitants.

Le 10 janvier dernier l'élection de Mme Anne BOISSEL à la tête de la nouvelle communauté a été une grande surprise. (Ce n'était que le début de ce qui allait suivre aux diverses élections durant cette année). Elle est à ce jour, la seule femme élue présidente d'une communauté de communes dans le Calvados. Elle s'est entourée de 15 vice-présidents. Ce n'est pas par hasard si j'ai souhaité faire partie de ces derniers élus. J'étais déjà vice-président chargé des affaires scolaires au sein d'Isigny-Grandcamp après avoir travaillé pendant les 6 années précédentes dans la commission scolaire présider alors par mon collègue Eric BARBANCHON, maire d'Isigny-sur-mer. J'ai souhaité poursuivre la tâche que j'avais commencée au sein du «Réseau d'éducation prioritaire» dans lequel se trouvent les écoles de notre ancien secteur.

Je suis donc élu vice-président en charge des affaires «purement» scolaires. Ma collègue: Mme Patricia GADY-DUQUESNE est chargée des transports et Mme DUFOUR s'occupe du périscolaire; cantine et garderie. Je me contenterai de parler que de ce qui me concerne directement.

Depuis la dernière élection présidentielle qui a vu la victoire de M. MACRON, une nouvelle majorité est née et c'est dans la lignée, pour ne pas dire dans la foulée que nous avons assisté à l'élection de M. Bertrand BOUYX à l'Assemblée Nationale. Ces élections, comme je vous le disais plus haut, sont deux surprises de plus pour la France et aussi pour notre Bessin. Qui dit nouveau président, dit nouveaux ministres et les changements ne se sont pas fait attendre. Le gouvernement décide au mois de juin, d'offrir la possibilité aux établissements primaires, de revenir à la semaine de quatre jours Avec près de 80% de familles favorables et vue la position de la majorité des enseignants, nous avons donc été dans le sens de la volonté de nos concitoyens.

Cette décision prise par l'éducation nationale en partenariat avec l'intercommunalité, l'a été à l'issue d'une concertation

initiée au sein de la commission scolaire et donc des élus communautaires. Nous savions pouvoir compter sur la prise de conscience de chacun pour qu'ensemble, élus et agents agissent dans le bon sens et fassent que la rentrée scolaire 2017-2018 se passe dans les meilleures conditions malgré une réorganisation faite un peu dans la précipitation nous devons le reconnaitre. Nous avons fait tout notre possible pour donner lors de la rentrée scolaire un large panel de possibilités adaptées à la situation en particulier sur le sud de notre Intercom où il a fallu créer un centre d'accueil pour le mercredi alors que ce dispositif existait déjà sur le reste du territoire avant le passage à 4 jours et demi.

Afin d'assurer la qualité et la pérennité du système éducatif sur notre territoire rural, il nous revient d'assurer plusieurs missions essentielles pour le bon fonctionnement de ce qui est déjà en place mais il nous appartient aussi de gérer les aménagements des sites et les éventuelles créations nécessaires, suivant nos moyens financiers mais aussi en adéquation avec l'évolution démographique qui tend vers la baisse en général sur notre région.

Nous étudions actuellement une évolution notoire de l'intégration du numérique dans les classes élémentaires mais aussi maternelles. Une récente étude avec le conseiller numérique de l'éducation nationale, en liaison avec Madame l'Inspectrice et les professeurs, nous a été présentée. Il reste maintenant à l'étudier et voir si cela correspond à nos attentes mais aussi à nos possibilités de financement.

On dit souvent que c'est Charlemagne qui a inventé l'école. Sans rien ôter des qualités indéniables de cet illustre personnage, cette légende est souvent controversée et l'affirmation serait la suivante : en 789, Charles 1er dit Charlemagne rédige un consulaire demandant au Clergé d'ouvrir les écoles pour tous. Il souhaite développer l'apprentissage de la lecture de l'écriture et du calcul, c'est la naissance de la future école gratuite et obligatoire. L'école existait déjà en 335 av J-C du temps d'Aristote, il créa alors une école philosophique appelée Lycée.

En matière d'éducation, Charlemagne a malgré tout œuvré significativement à la transmission du savoir. Notre mission est de poursuivre cette œuvre en l'améliorant bien sûr, avec les effets du temps et les nouveaux moyens technologiques dont on peut disposer mais aussi avec les moyens financiers disponibles.

Bernard LENICE



DÉPART EN RETRAITE DE M. GONDOLF

À la fin de l'année scolaire 2017, M. Philippe GONDOLF, directeur des écoles de La Cambe, après une longue carrière dans l'enseignement a pris sa retraite...

M. GONDOLF a vécu et débuté dans l'enseignement en région parisienne. Il a été nommé à La Cambe en 1996 en tant que directeur de l'école primaire et il devient directeur du groupe scolaire de La Cambe après la fusion des deux écoles pour la rentrée 2016.

M. GONDOLF a enseigné pendant 21 ans dans notre école, il avait la vocation pour l'enseignement, sa bonne humeur, sa créativité et son énergie ont fait de lui un directeur hors norme! IL a fait preuve de beaucoup de patience avec les élèves en difficultés, et il a toujours su intéresser les élèves même les plus récalcitrants.

M. GONDOLF laissera dans les mémoires de tous les écoliers, l'image d'un maître chaleureux, reconnu pour sa compétence, sa rigueur, son enthousiasme et son écoute. Il a su se faire apprécier par les élèves, les parents mais aussi ses collèques.

Les élèves et même les parents n'oublieront jamais les sorties culturelles (classe verte, classe de neige et bien d'autres) que vous avez organisées et où vous avez donné beaucoup d'énergie et de temps personnel pour que cela se réalise....

M. GONDOLF nous vous souhaitons une longue et belle retraite méritée! Une nouvelle vie commence et nous vous la souhaitons paisible et nous vous remercions encore pour le bon travail accompli au sein de notre école communale.





Remise de la médaille communale de La Cambe



De nombreux anciens élèves sont venus lui souhaiter une bonne retraite.

LA VIE SCOLAIRE À LA CAMBE...

En 2017, les 2 sites de l'école ont participé au projet du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin, sur la comparaison de la nature autour de l'école et celle du marais, qui s'est finalisé par une exposition très riche à la Maison du Parc : confection d'objets pour décorer le jardin (mobile, totem, sculpture à partir de palettes), de jeux de devinettes sur les petites bêtes, d'affiches sur quelques arbres choisis, d'hôtels à insectes... Plusieurs classes sont allées à la Maison de la Forêt, à Cerisy, pour étudier la faune et la flore du bois.

Les enfants des trois classes élémentaires se sont rendus en automne en forêt de Cerisy, à la Maison de la forêt, pour découvrir d'une manière ludique l'écosystème des bois, et les élèves du ce2 cml et cm2 y sont retournés en fin d'année scolaire pour des jeux d'orientation.

Mais comme chaque année, de nombreuses autres activités ont été proposées aux enfants : les séances piscine de la GS au ce2, les séances de voile à Grandcamp-Maisy pour tous les enfants de cm1 cm2. Par ailleurs, les membres bénévoles de la SNSM ont permis aux enfants de se rendre à la Pointe du Hoc dans leur vedette rapide et de découvrir leurs missions! Ils ont été enthousiasmés, et heureux de remettre à l'association les dons de leurs familles pour soutenir leurs efforts.

À la maternelle, nous avons continué notre potager : pommes de terre, betteraves, carottes, oignons, concombres, potirons... Nous avons aussi planté une passiflore qui pousse hardiment et qui nous donnera de merveilleuses fleurs l'année prochaine. Le coin jardin de l'élémentaire a aussi agréablement évolué : il y a maintenant des carrés potagers et de fleurs qui embellissent un petit chemin qui serpente entre les différentes plantations.

Tous les élèves ont créé un spectacle de danse contemporaine, avec l'aide de Charlotte Leroy, qui a été présenté à la salle des fêtes en fin d'année scolaire. La recherche et le travail effectués en amont se sont révélés très intéressants, le spectacle était fondé sur des gestes et des mouvements inventés par les enfants, très investis dans ce projet.

Ce fut également la classe de neige, dans les Alpes de Haute Provence, St-Jean-Montclar, pour tous les élèves de cours moyen, encadrés par des parents très investis (Mme Leboucher, Mme Dupont, Mme Germond, M. Thérèze): découvrir la montagne et le ski!

Classe de neige rendue possible grâce à l'aide financière de l'APE et des communes concernées.















Et puis, la matinée sportive au collège, pour les cm1 cm2, dans le cadre de la journée nationale du sport, le spectacle musical ADTLB autour de la chanson française par la compagnie des « Matous » pour les cinq classes à la salle des fêtes de La Cambe, et la séance « cinéma de Noël » offerte par l'APE.

Le carnaval d'avril dans les rues de La Cambe, le cross du fanal au cours duquel nos élèves collectent chaque année nombre de médailles et de coupes, la rencontre chorale du 26 juin dirigée par Mme Elan, le concours de calcul mental « Calcul@tice 2017» au collège d'Isigny.

Ou encore, la visite de la maison de l'énergie (SDEC énergie) le 18 mai pour les élèves de M. Gondolf et de Mme Marie-Orleach, puis le 1er juin pour ceux de Mme Vimard-Goolen. Ils ont participé à des ateliers scientifiques et à un jeu de rôle sur la transition énergétique pour 2050, en se positionnant comme citoyen, ou comme élu responsable! Passionnant!

Dans le cadre de la liaison cm2/ $6^{\rm e}$, la visite du collège s'est effectuée dans de bonnes conditions ; les enfants ont été accueillis par des élèves de $6^{\rm ème}$ et par Mme Tack, principale adjointe. Ils ont participé à un « rallye découverte du collège », à des cours, et ont visité le CDI (avec un prêt de livres pour chacun) ainsi que le web-studio. Les repas ont été offerts aux enfants et aux accompagnateurs.

Le 16 juin s'est tenu un festival des contes à Isigny-sur-mer, organisé par la bibliothèque intercommunale, que les MS/GS/CP ont suivi avec intérêt et réjouissance.

Les enfants de maternelle ont visité le parc animalier de Montaigu la Brisette : ce fut une journée fort sympathique, le parc est aéré, les animaux y semblent en bonne santé et à l'aise dans leurs grands enclos, la promenade dans la forêt est bien agréable. Les enfants comme les parents sont revenus enchantés de cette échappée champêtre.

Nouveauté : un magazine numérique a été mis en ligne sur le site de l'école par une rédaction composée d'élèves de cml cm2 (Classes de Mme Vimard-Goolen et de M. Gondolf), le « Mini Tout P'tit Cambais » : n°1 (forêt de Cerisy), n°2 (classe de neige), supplément au n°2 « remise des médailles », supplément au n°2 « portraits des enfants » ; un n°3 sur le thème « jardin, petite faune, et flore ».

À la rentrée de septembre, après le départ de M. Gondolf à la retraite, une nouvelle équipe s'est constituée, autour de Mme Elan, nouvelle directrice. Deux nouveaux enseignants sont venus l'enrichir, elle s'en trouve rajeunie, gorgée de motivation et d'enthousiasme. Les effectifs des 2 sites sont actuellement de 114 élèves.

En maternelle, Josée Elan, ainsi que Nelly Maine (ATSEM) se consacrent à la classe des TPS/PS/MS. Valérie Schortgen et Emmanuelle Marie (ATSEM) s'adonnent aux Moyens-Grands. Il y a 37 enfants, deux petites filles sont prévues pour la rentrée de janvier 2018.

élémentaire, Marine Depincé enseigne CP/CM1, Sylvie Vimard-Goolen aux CE1/CE2 et Kévin Pigeon aux CM1/CM2. 77 élèves y sont inscrits, un autre doit venir avant les vacances de Noël. Un nouveau remplaçant (Brigade) a été nommé sur l'école depuis septembre : il s'agit de Thibault Cruz, qui va remplacer les enseignants du secteur quand ils sont absents pour maladie ou formation, et qui reste sur l'école pour aider l'équipe quand il n'y a personne à remplacer. Pour la deuxième année consécutive, Gwennaëlle Lair nous accompagne comme « maître + » dans les 2 sites de l'école, elle travaille plus particulièrement avec les GS, les CP et les CE1, en accord avec les enseignantes de ces classes. Il y a 3 AVS (assistantes de Vie Scolaire) qui s'occupent d'un enfant en particulier, Christine Lebourg, Marie-Claude Moulins et Marion Soiddridine. Une EVS (Emploi Vie Scolaire), Nicole Cosnefroy, qui aide au travail de direction et est très utile pour la sécurité de l'école - ouverture et fermeture du portail pendant les heures scolaires, infirmière, aide à la préparation des séances (découpage, collage, montage...).











Petit mot de Monsieur GONDOLF

Une équipe épaulée par les membres très dynamiques de l'Association des Parents d'élèves, par les conseillers municipaux et par M. Lenice, très dévoués au service des enfants et des écoles, et par les indispensables services de l'intercommunalité.

Faisant valoir mes droits à la retraite, après quarante années au service de l'éducation nationale, dont 21 en tant que directeur de l'école élémentaire (puis primaire) de La Cambe, je remercie celles et ceux qui ont apporté leur énergie au service des enfants. Merci auxdits enfants (dont certains n'en sont plus...) pour leurs efforts et leurs sourires.

LA VIE SCOLAIRE À LA CAMBE...

Les idées foisonnent et les projets pleuvent! En continuité avec l'année dernière, les jardins des 2 sites de l'école vont s'étoffer, avec l'intervention de parents volontaires, ainsi que de personnes un peu plus âgées de La Cambe. L'importance des liens intergénérationnels n'est plus à démontrer et nous allons les mettre en application dès le printemps 2018.

La classe de CP/CMI de Mme Depincé a été choisie pour un projet départemental « La classe l'Œuvre ! ». C'est l'unique classe de la circonscription qui y participe pour 2 raisons principales : le projet réussi de danse de l'année scolaire dernière et la différence de niveaux des enfants de cette classe (comment les CMI vont-ils danser avec des CP ? L'ambiance bienveillante de cette classe va-t-elle se ressentir dans le public ?). Ce projet s'articule entre une activité, la danse, et une œuvre culturelle. Cette année, le thème sera « la tapisserie de Bayeux ». La représentation finale sera présentée lors de la nuit des musées, début juin, dans la chapelle adjacente au musée de la tapisserie.

Les châteaux de la Loire pour tous les CMI et les CM2 en février 2018 (classe de M. Pigeon et Mme Depincé à 3 jours et 2 nuits sur place).

Les Moyens/Grands vont faire du théâtre ! Valérie Schortgen et Gwennaëlle Lair vont piloter à 4 mains ce projet ambitieux pour améliorer le langage, la confiance en soi et le plaisir de réaliser une œuvre collective.

Nos classes participeront à toutes les manifestations proposées par le REP : « la grande lessive », qui s'est déjà tenue le 19 octobre, le Cross du fanal (où nos élèves brillent chaque année !), les rencontres sportives inter-écoles, les olympiades des MS, la grande chorale à Grandcamp-Maisy, les rencontres de déléqués des élèves entre les différentes écoles du secteur...

Une classe découverte pour les CP/CEI/CE2, fin septembre ou début octobre 2018, dans le Calvados ou la Manche, sur le thème du vent et de la mer.

Classe de neige début 2019 pour les CMI/CM2 : sans doute avec la classe de M. Cilloni de l'école de Grandcamp-Maisy.

Un grand merci à l'Association de Parents d'Elèves, sans qui les enfants ne pourraient pas bénéficier de toutes ces sorties, profitables à leurs apprentissages, au plaisir de vivre ensemble des moments privilégiés et dont ils se souviendront longtemps.

Josée Elan









MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LA CAMBE

Suite à la création d'Isigny Dmaha Intercom, la médiathèque intercommunale est partie à la rencontre des habitants du nouveau territoire, la médiathèque a développé en 2017 de nouveaux partenariats avec l'EHPAD du Molay-Littry. Elle a également développé des partenariats auprès de la petite enfance notamment en organisant des animations avec le Relais Assistants Maternels présent sur le secteur de Trévières et d'Isigny-sur-mer. La médiathèque est également présente une fois par mois pour des animations lectures d'albums et comptines auprès des enfants de 2 mois à deux ans à Trévières grâce aux partenariats avec Les Troubadours (Halte-Garderie itinérante).

La médiathèque souhaite également être présente à La Cambe et continuer ses animations auprès des plus jeunes, pour répondre au mieux aux attentes des parents et assistantes maternelles du territoire, le jour et les horaires des bébés lecteurs ont été modifiés ; retrouvez cette animation tous les derniers jeudis du mois à 10h, des lectures d'albums adaptés au plus jeune âge ainsi que des comptines sont proposées chaque mois aux enfants.

La médiathèque intervient également auprès des écoles du territoire et notamment auprès de l'école maternelle et élémentaire de La Cambe, n'hésitez pas à venir avec vos enfants découvrir ou redécouvrir la médiathèque!

La médiathèque propose lors de ses temps d'accueil au public des tablettes tactiles avec accès à internet gratuit.

Vous cherchez un document ? Pas le temps de vous déplacer à la médiathèque ? N'hésitez pas à consulter directement sur le catalogue en ligne de la médiathèque si ce document est disponible, vous pouvez effectuer de la maison, du bureau... vos réservations de documents.









Quand venir à la médiathèque?

L'équipe de la médiathèque vous accueille le mercredi et le samedi de 14h à 17h et le jeudi de 17h à 19h30

Comment s'inscrire à la médiathèque?

Rien de plus facile! L'inscription est gratuite une pièce d'identité et un justificatif de domicile suffisent.

Une question?

N'hésitez pas à contacter l'équipe de la médiathèque par téléphone au O2 31 10 66 16 ou par mail mediatheque@isigny-omaha-intercom.fr

REPAS DES AÎNÉS



Avec ses tables nappées de rouge et de blanc, aux couleurs de la Normandie, la salle des fêtes de notre commune avait déjà des airs de fête le dimanche 8 octobre à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux seniors Cambais âgés de 65 ans et plus.

Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment d'autres nouveaux séniors sont venus partager ce repas et ce temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.

Cette année a aussi été l'occasion de faire un petit clin d'œil, rempli d'émotion à Mme DUBREUILH Josette, la doyenne de la journée, née le 14 août 1922 (95ans), qui a reçu une composition fleurie, ainsi qu'à M. PESQUEREL Auguste né le 22 juin 1924 (93 ans) le doyen de la journée qui a reçu un panier gourmand.

Notre traiteur local, Roland THEREZE a régalé les papilles de nos seniors, et nous le remercions. Comme depuis quelques années, quatre jeunes de la commune ont effectué le service du repas et nous remercions particulièrement, Servane, Laurie, Katarina et Maxence.

André et Priscilla ont animé l'après midi avec des chansons d'hier et d'aujourd'hui, danses, mise en scène, le tout sous une pluie de strass et de paillettes dans une ambiance conviviale..

Les seniors de plus de 85 ans n'ayant pu se déplacer, lors de cette journée, ont reçu un panier gourmand.







Nos anciens constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective, de la transmission d'un savoir, d'une expérience et ils méritent toute notre attention.

UNION CYCLOTOURISTE LA CAMBE

Au cours de l'année 2017, le club d'UC LA CAMBE a été représenté sur une quarantaine de brevets et courses tout confondus dans le département du calvados et de l'Orne.

Nous avons organisé le Brevet Olivier Colombe à La Cambe le 18 mars 2017, 110 cyclistes au rendez-vous et 18 marcheurs, course du 14 juillet 2017 à Isigny-sur-mer 89 participants, brevet des 24 Clochers à Isigny-sur-mer le 23 juillet 2017, 110 participants, brevet de Grandcamp-Maisy le 16 septembre 2017, 49 participants et 6 marcheurs. La Brocante de la Cambe le 20 août. Les cyclistes d'UC La Cambe ont participé au Tour du Bessin le 25 mai à Bayeux, la presqu'île du Cotentin 24 juin, la fête du vélo à Isigny sur Mer 17 juin. Sortie conviviale à Montfarville dans la Manche le 13 mai 2017, le 21 et 22 mai sortie à Siouville Hague avec un club de Bayeux (BAC). Certains licenciés ont donné la main au Tour de Normandie. Pendant les vacances certains cyclistes se sont frottés aux grands cols mythiques du Tour de France, le Ventoux et l'Izoard. Voilà les cyclistes d'UC la Cambe font découvrir les couleurs du club dans toute, la France.

Le club se porte bien, nous avons eu notre assemblée générale le 28 octobre 2017, le bureau a juste un petit changement : président Francis DOUETIL, vice-président Michel BELLEE, secrétaire Martine VASCHE, secrétaire adjointe Raymonde L'HOMME, trésorier Joël DOUETIL, trésorier adjoint Claude LEFRANCOIS.

Le club organise une soirée repas dansant le 25 novembre à la Cambe avec la participation de Jean-Louis Lecanu.

Pour 2018, nous avons 3 brevets au programme, 17 mars 2018 à la Cambe brevet Olivier Colombe, brevet des 24 clochers fin juillet à Isigny-sur-mer, Brevet la Grandcopaise à Grandcamp-Maisy le 22 septembre 2018 (date à définir), la course cycliste le 14 juillet 2018 à Isigny-sur-mer, la brocante à la Cambe le 19 août 2018 (date à définir) et pour clôturer la saison la soirée repas dansant fin novembre.

Nous repartons avec 18 licenciés pour l'instant au club car les licences ne sont pas encore renouvelées.

La secrétaire, Martine VASCHE









COMITÉ DES FÊTES



Présidente : Mme VINCENT Marie-Jeanne 0231227042 0610413537

Vice-président : M. ANQUETIL Roland

Secrétaire : M. DUPONT Frédérique Vice secrétaire : M. DUCHEMIN Jimmy

Trésorier : M. VINCENT Marcel

Les membres : Mme ANQUETIL Ginette, M. ROUSSEL Pierre,

M. DUPONT William, M. VINCENT Quentin.





MANIFESTATIONS 2017

Galettes des Rois des Anciens

Carnaval des écoles

Snirée Cabaret

Vide-grenier

Courses cyclistes

Poule au blanc

Arbre de Noël le 03/17/7017

St Sylvestre le 31/12/2017

MANIFESTATIONS 2018

Soirée Cabaret le 22/04/2018

(Danseuses, Chanteuses, Magicien et

Animé par Jean-Louis LE CANU)

Carnaval des écoles en Avril

Courses Cyclistes le 01/07/2018

Chaucraute le 21/10/2018

(Animé Par Alain DUVAL)

Arbre de Noël le 02/12/2018

St Sylvestre le 31/12/2018

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le Bureau remercie les habitants de la commune qui ont donné lors de la quête pour la course cycliste. Madame Marie-Jeanne VINCENT





Madame LEGRAND Karine Le Bourg 14230 La Cambe **2** 02 31 22 75 57

APE La CAMBE

Kermesse des Écoles



Association des Parents d'Elèves



La nouvelle équipe de l'Association des Parents d'Élèves

L'association des parents d'élèves accueille cette année un nouveau bureau, avec quelques anciennes tout de même qui n'ont pas quitté « le navire ».

Présidente : Mme Amandine BARRE

Vice présidente : Mme Sophie POTTIER

Secrétaire : Mme Justine MARIE

Vice secrétaire : Mme Aurore GERMOND

Trésorière : Mme Marie-Béatrice LEBOUCHER

Vice trésorière : Mme Christelle DUPONT

Cette année encore, nous organiserons des manifestations afin de récolter des fonds toujours dans la perspective de contribuer aux différents projets organisés par les professeurs (voyages culturels, sorties pédagogiques, cinéma, spectacles...)

N'oublions pas que sans l'association des Parents d'Elèves, les enfants ne pourraient bénéficier de toute cette ouverture sur l'extérieur.

Manifestations 2018

Repas dansant le 10/02/2018

Pétanque en avril 2018

Kermesse fin juin (un vendredi soir)

Nous comptons sur le soutien des familles afin de pouvoir continuer à œuvrer dans l'intérêt des enfants. La Présidente, Amandine BARRE



Séjour à la neige financé en partie par l'association des Parents d'Elèves de La Cambe









Le mot du Président...

Comme chaque année, ce 11 novembre 2017 nous étions réunis au monument aux morts, pour honorer la mémoire et le souvenir des enfants de La Cambe tombés au champ d'honneur, lors de la guerre 194-1918.

En présence de M. le maire et Mrs. les adjoints, conseillères et conseillers municipaux, notre porte drapeau, Mme WIEDER, M m e ELAN, directrice des écoles, accompagnés de nombreux enfants et de leurs parents, ainsi que des habitants de La Cambe.

M. Yves GUILLEMAIN assurant les sonneries d'usage.

Au long de cette année 2017, diverses cérémonies ont eu lieu, nos porte-drapeaux étant souvent sollicités bénévolement, parfois avec des conditions météorologiques difficiles :

- 8 mai, fête de la victoire sur l'Allemagne Nazie, dépôt de gerbe au monument aux morts
- 28 mai, cérémonie au cimetière Allemand
- 4 juin, hommage à nos libérateurs à la stèle de « Neux-Jumeaux »
- 6 juin, cérémonie au cimetière Allemand.

Présence des porte-drapeaux, lors du décès d'anciens combattants, notamment de notre ami Bernard KARGER, décédé le 14 octobre dernier

Du 2 au 4 juin dernier, M. Julien LECHEVALLIER, en accord avec la municipalité et les anciens combattants, organisait une exposition à la salle des fêtes, sur la libération de l'Europe, cette exposition d'un intérêt historique, n'a malheureusement pas eu le succès qu'elle méritait, peut-être trop de concurrence par de nombreuses manifestations militaire en ce 6 juin.

Je voudrais aussi au nom des anciens combattants, renouveler nos félicitations et remerciements à M. et Mme Roland ANQUETIL pour la somme de 106,60€ remise à notre association lors de leurs noces d'Or. le 19 août dernier.

Enfin, le 2 novembre, nous avons fait notre assemblée générale, en présence d'élus et d'anciens combattants, puis procédé au tirage de la tombola.

Merci à tous pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez lors des cérémonies.

Le Président, Yves GUILBERT

RÉSULTAT DE LA TOMBOLA

M. TRAVERS-MOTOCULTURE
M. Théo LEPELLETIER
Mme Madeleine AUVRAY
M. Yffic PERRY
M. Denis LEGRAND
M. Marcel VINCENT

Mme Claudine KARGER

Mme Karine COIFFURE
M. Jean-François DUGOUSSET
M. Roland ANQUETIL
Mme Héloise BILLON
M. Claude HAVARD
Mme Thérèse GUILBERT
M. Louis FAUVEL

<u>Chaque gagnant doit retirer son poulet à la Boucherie THÉRÈZE de La CAMBE</u>



Année 1917 : Un tournant dans la guerre.

En 1917 le contexte international évolue fortement :

*Au mois de Janvier des troubles éclatent en Russie

Le Tsar, qui s'est autoproclamé chef des opérations militaires, doit faire face à des révoltes dans l'armée car les soldats russes sur le front subissent de lourdes pertes et ne cessent de perdre du terrain et bien sûr ces défaites lui sont imputées. La Tsarine, quant à elle, entourée de ses conseillers, essaie de gérer les affaires intérieures, avec plus ou moins de bonheur.

Le régime étant affaibli, une délégation francobritannique est envoyée à Pétrograd pour conseiller un Tsar qui ne veut rien entendre. Le 10 mars des grèves et manifestations sont organisées par les opposants au régime et la troupe chargée de réprimer les débordements, se joint au émeutiers ; l'armée soutient la révolte, le Tsar abdique le 15 mars en faveur de son frère qui refuse le pouvoir ...

Ce vide de pouvoir est immédiatement comblé par le « comité de la Douma » (représentant l'assemblée russe ayant, jusqu'ici, peu de pouvoirs) qui lance, en pleine guerre, une révolution ressemblant à la révolution française de 1789 (abolition des privilèges de naissance, etc). En même temps les Allemands favorisent le retour en Russie de Lénine (exilé en Suisse puis en Finlande) qui désire la paix, lui font traverser l'empire en wagon plombé; le 16 avril il est à Pétrograd, Staline est rentré en mars de son exil sibérien et Trotski rentre avec sa famille de New-York.

Le gouvernement devient bicéphale, la bourgeoisie d'un côté, les bolcheviks de l'autre ; des offensives sont lancées, elles échouent (armée démotivée, propagande pacifiste bolchevique), le gouvernement s'affaiblit et tente de mettre en place une assemblée constituante. «La révolution d'octobre» éclate, renverse le gouvernement provisoire, prend le pouvoir et signe un armistice avec les empires centraux le 15 décembre.

Nous venons de perdre un allié mais surtout un front qui mobilisait des soldats des empires centraux.

Sur le front de l'ouest, les allemands ont lancé la guerre sous-marine à outrance afin d'affamer la Grande-Bretagne et l'obliger à signer une paix séparée. Dans un premier temps le ravitaillement du Royaume-Uni est plus difficile, mais les Britanniques réagissent : déplacements des navires en convois escortés par des navires de guerre, patrouilles anti sous-marins, mines, etc. (fin 1917, le tonnage des bateaux construits en GB sera supérieur au tonnage coulé).

Mais cette guerre a des effets pervers car elle menace TOUS les navires à destination de la Grande Bretagne donc des bateaux « neutres » y compris Américains. Les Etats Unis décident alors de sortir de leur neutralité bienveillante vis-à-vis de l'entente (ils ont prêté de l'argent, donné des armes sans compter, aux alliés, ils accusent l'Allemagne de pousser le Mexique à entrer en guerre contre les EU, etc). Le 2 Avril 1917 le président Wilson déclare la guerre aux empires centraux.

Avec les EU à nos côtés nous gagnons une grande puissance industrielle et financière, ainsi qu'un appui en hommes frais, non usés par les combats, motivés par un nuissant idéal de démocratie.



Cette mise au point internationale , peut être un peu longue , ne doit pas nous faire oublier ce qui se passe sur le front de l'ouest .

* en France, le général Nivelle qui a remplacé le Maréchal Joffre à l'Etat – major est partisan d'attaques fortes, brutales, massives, sans tenir compte des pertes humaines, il faut enfoncer le front ennemi! Donc attaques le 9 avril entre Arras et Lens et le 16 de l'Oise à la montagne de Reims; mais espionnage allemand? les empires centraux se replient en secret laissent les Français gaspiller leurs munitions et percer un front vide pour arriver à une puissante ligne défensive allemande : c'est un carnage, les pertes françaises sont terribles, le repli est désordonné, le ravitaillement mal évalué est désastreux, les soins au blessés dépassés et on demande à des soldats démoralisés d'attaquer sans discontinuer ...

Sur le front un vent de révolte souffle sur les troupes ; nos hommes désorientés, traversés dit-on par des idées pacifistes (tracts circulent sur tous les fronts), refusent de monter en ligne mais pas de défendre , des émeutes éclatent dans l'armée et à Soissons 2 régiments veulent marcher sur Paris!

Le général Nivelle est remplacé par le général Pétain qui rétablit l'ordre : des « meneurs » réels ou supposés sont rapidement jugés et fusillés, les conditions matérielles de la troupe s'améliorent et tout rentre dans l'ordre ... on s'installe de nouveau dans les tranchées avec des conditions de guerre encore plus terribles : gaz, avions, blindés etc.

Ces mouvements sur le front ont été accompagnés de grèves, les socialistes ont quitté le gouvernement, mettant à mal «l'Union Sacrée». Un homme fort arrive à la présidence du conseil : Clémenceau. Ces troubles ont touché tous les pays, aussi bien du côté des alliés que des empires centraux, ce qui conduit certains à faire des offres de paix (manœuvres, sincères ?).

Autriche et Allemagne font des propositions inacceptables qui ne sont pas acceptées... le Pape Benoît XV essaie à son tour en août 1917 mais les alliés rejettent la proposition jugée trop favorable à l'Allemagne. Donc des offres de paix qui échouent .

Et nos Cambais dans tout cela ?

Un Cambais du 24º Régiment d'Artillerie meurt de ses blessures à l'hôpital de Lyon.

Un Cambais meurt de ses blessures à l'hôpital de Toul.

Un Cambais du 42º Régiment Colonial meurt à Monastir (Serbie front d'Orient).

Un Cambais du 119º Régiment d'Infanterie meurt dans l'Aisne.

Un cambais du 366º Régiment d'Infanterie meurt dans la région de Suippes (éclatement d'un canon).

Un cambais meurt en sursis d'appel.

Pour conclure

Fin 1917, une nouvelle fois, les offensives sont des échecs, le moral des hommes est bas, MAIS des changements importants ont eu lieu : si la Russie a quitté les combats, les Empires Centraux sont de plus en plus isolés, leur situation politique est de plus en plus fragile ; l'Entente, quant à elle, a reçu le soutien des EU, l'Italie s'est ressaisie malgré la défaite de Caporetto, la France et la Grande-Bretagne forment des gouvernements forts (Clémenceau, Lloyd Georges), il reste un dernier gros effort à fournir pour vaincre.



Arrivée des Américains à St Nazaire en 1917

CIMETIÈRE ALLEMAND Souvenir et Avenir

« Mélancolique dans sa rigueur, il est celui de soldats qui n'avaient pas tous choisi ni la cause, ni le combat. Eux aussi ont trouvé le repos dans notre terre de France ».

Ces mots qui figurent à l'entrée du cimetière militaire Allemand interpellent d'emblée chacun des visiteurs. Avant tout lieu du souvenir pour les générations ayant été directement impliquées dans la deuxième guerre mondiale, le cimetière devient progressivement un lieu qui incite les plus jeunes générations à réfléchir sur le sens des conflits armés et sur leur propre avenir.

Qu'avaient donc en tête ces jeunes volontaires de sept nations différentes quand ils sont venus à La Cambe, quatorze ans seulement après les combats, effectuer les premiers travaux de terrassement du cimetière ? De quoi parlaient-ils le soir autour du feu dans leur camp de toile, sur les lieux même des combats ? Quelles pensées animaient les mille membres des familles de soldats tombés ici lorsqu'ils sont venus trois ans plus tard, en 1961, pour l'inauguration officielle du cimetière ? La démarche était la même : se souvenir, tout en offrant une sépulture digne à ces soldats.

C'est aussi pour se souvenir qu'à la fin des années quatre-vingts dix, de nombreuses familles allemandes ont planté un arbre dans le Jardin de la Paix de La Cambe afin d'avoir enfin un endroit pour honorer un père, un fils ou un mari dont le corps n'a jamais été retrouvé, broyé bien souvent dans l'enfer du front de l'Est, dans des zones inaccessibles jusqu'à la chute du mur de Berlin.

Mais au fil du temps, alors que les générations directement impliquées par la guerre disparaissent peu à peu, le cimetière de La Cambe est devenu un lieu où viennent du monde entier de plus en plus de visiteurs (450 000 en 2016, en faisant ainsi le 5^è site le plus visité de Normandie), avant tout Français mais aussi Allemands.

Cette jeune génération d'Allemands, le plus souvent décomplexée par rapport au passé nazi du pays, vient avant tout en Normandie pour la beauté de notre région et la richesse de son patrimoine, mais aussi pour comprendre son histoire, qui est aussi la nôtre. Le passage à La Cambe est ainsi dans bien des cas une étape incontournable du programme du séjour chez nous.

Héritiers d'une réconciliation unique entre deux peuples, liés à la fois par des souvenirs et un avenir communs, c'est à nous qu'il revient d'accueillir ces jeunes familles allemandes sur notre terre normande pour ensemble façonner l'avenir.

Mme Marie-Annick WIEDER Conservatrice du cimetière militaire Allemand de La Cambe





1958 : Premier camp international de jeunes à La Cambe



21 septembre 1961 : Inauguration officielle du cimetière militaire Allemand de La Cambe en présence des familles des soldats.



2017 : L'Allemand Johaness BÖRNER et l'Américain Jack PORT se retrouvent à La Cambe, 73 ans après les combats.



CAMPING

Camping des Pommiers

Joëlle LAPERRUQUE

Les Vignets—14230 LA CAMBE

Tél: 02 31 22 74 92

Site: www.camping despommiers.com

GÎTES

Gîte de M. et Me DESPREZ Philippe

Rue des Vignets - 14230 LA CAMBE

Tél: 02 31 22 74 02

Gîte de Me Régine LEDEVIN

« Ferme de Savigny »

D113 Savigny - 14230 LA CAMBE

Tél : 02 31 22 12 33

Site: www.ferme-de-savigny.fr

Gîte de M. Pascal BRIERE

Le Marais - 14230 LA CAMBE

Tél : 02 31 21 96 37 ou 06 89 58 72 29

Mail: briere.p.c@wanadoo.fr

Gîte de Me Myriam LEGRAIN

La Vieille Place

14230 - LA CAMBE

Tél: 02 31 78 63 56

Gîte de M. Jean-Louis LE CANU

Le Lieu Besnard - 14230 LA CAMBE

Tél: 02 31 22 72 84

Gîte de Me Stéphanie TOQUET

Le Carrefour-Got 14230 LA CAMBE

Tél: 02 31 21 39 15 ou 06 87 24 16 45

Mail: stephanie.robillard0939@orange.fr

Gîte « Ferme du Longpré »

Le Bouillon - 14230 LA CAMBE

Tél: 06 65 41 12 81

Mail: sleneveu.leneveu5@gmail.com

Gîte de Me Delphine ORANGE

L'Pti Bonheur

La Vieille Place - LA CAMBE

Tél: 06 25 87 II 45

Gîte de M. Sébastien HAMEL

Le Carrefour Got - 14230 LA CAMBE

Tél: 06 61 40 40 27

Gîte de M. et Me CHÂTEL

La Vallée - 14230 LA CAMBE

Tél: 02 31 22 71 90

CHAMBRES D'HÔTES

« Spirit of 1944 »

Le Lieu Besnard - 14230 LA CAMBE

Tél: 02 31 51 07 52

Site: http://www.spiritof1944.fr/

« Les Tisserands »

6 Rue de Thoville - 14230 LA CAMBE

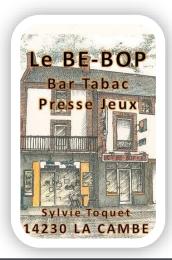
Tél: 02 31 22 27 30

« Ferme de Savigny »

D113 Savigny - 14230 LA CAMBE

Tél: 02 31 22 12 33

Site: www.ferme-de-savigny.fr





ADRESSES & NUMÉROS UTILES

SERVICE ADMINISTRATIF

MAIRIE Rue Principale 02 31 22 71 86 Fax: 02 31 51 84 42 Mairie-lacamhe@wanadon.fr AGENCE POSTALE COMMUNALE 02 31 10 06 45 SOUS-PRÉFECTURE 02 31 51 40 50 ISIGNY OMAHA INTERCOM 02 31 21 42 27 TRÉSOR PUBLIC Isigny S/M 02 31 22 03 46 ÉCOLE ÉLEMENTAIRE La Cambe 02 31 22 72 82 ÉCOLE MATERNELLE La Cambe 02 31 22 79 16 MÉDIATHÈQUE La Cambe 02 31 10 66 16

SERVICE MEDICAUX

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr ONUFRYK Jean-Pierre 02 31 22 71 10

Dr COMMELIN Claire

5 rue des Vignets, 14230 La Cambe

PHARMACIE

Me PERROT Corinne 02 31 22 72 79

INFIRMIERS

M. NAULEAU 02 31 22 10 36
Me LEBOURG 02 31 22 09 14

Me COLIN

Me PHILIBIEN

Me GUILLARD 02 31 22 67 70

COMITÉ DE RÉDACTION

La Commission information et communication

Mme José ELAN, directrice de l'École de La Cambe, M. Philippe GONDOLF, les Présidents des associations et Mme Christine PARIS.

Conception : Stéphanie GORON (secrétaire de mairie)

Relecture: Christine PARIS et Gérard DUMAY

Cartes postales anciennes, collections privées Mireille ALIX, Arlette RIEMBAULT

Impression: Imprimerie Mag'Print à Coutances

L'Agence Postale Communale Horaires d'ouverture :

lundi et mercredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30 mardi, jeudi et vendredi 9h00-12h00

Tél: 02 31 10 06 45

Prestations financières :

Retraits d'espèces d'un CCP ou d'un compte Épargne (montant maximum de 350 € par période de 7 jours),

Retraits et règlements par CB

Services postaux :

Vente de timbres, d'emballages Colissimo, d'enveloppes prêt-à-poster, Affranchissements de lettres, de lettres recommandées, de colis.

Contrat réexpédition du courrier, remise de lettres et de colis en instance

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Le lundi et mercredi 9h00-12h00 et de 14h00-16h30

Et le mardi, jeudi et vendredi 9h00-12h00

Tél: 02 31 22 71 86 **fax**: 02 31 51 84 42

mail : *mairie-lacambe@wanadoo.fr*

Permanence de Monsieur le maire En semaine 9h00-12h00 sur rendez-vous

Le samedi 11h00-12h00 sur rendez-vous

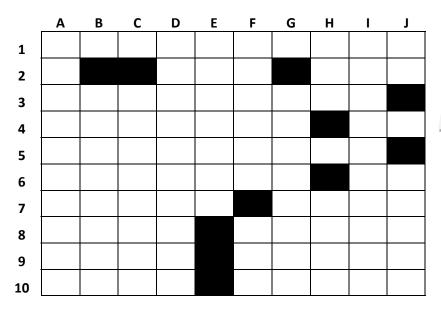
	55 55 55 55 17
ENEDIS (EDF)	09 72 67 50 14
GRDF	09 69 32 43 24
SAUR	02 14 37 40 00
CPAM	36 46
CAF	08 10 25 14 10
8 Avenue du 6 Juin 14000 Caen	
PÔLE EMPLOI	39 49
Boulevard du 6 Juin, 14400 Bayeux	
IMPÔTS BAYEUX	02 31 51 44 40
Avenue de la Vallée-des-Prés CS 46417 14404	Bayeux
MSA St LÔ	02 31 25 39 39
Place du Champ de Mars, 50000 Saint-Lô	
ADMR Trévières	02 31 22 47 61
18 Rue du Pont de la Barre, 14710 Trévières	
ADMR (Portage des repas)	02 31 22 22 31
SIAD (Soins infirmiers à domicile)	02 31 21 57 74
16 Place de l'Hôtel de ville, 14230 Isigny Sur M	er

PARTISSE ISIGNY SUR MER

02 31 22 04 10

Page 42

Connaissez-vous les quartiers de votre village?



Les mots croisés d'Antonia

HORIZONTALEMENT

- 1 Un quartier de La Cambe qui rend gai
- 2 Prénom féminin. Muridé
- 3 Le nom de ce quartier évoque l'ancienne industrie extractive du village
- 4 Apidé à qui on mène la vie dure. Permet de rêver
- 5 Quartier du haut du bourg
- 6 Comme une place cambaise. Pas à toi
- 7 Sales grave ! Morceaux de campagne
- 8 Affluent de la Dordogne. État d'être
- 9 Presque créée. Sonne
- 10 Longs temps. Frisé en pétard

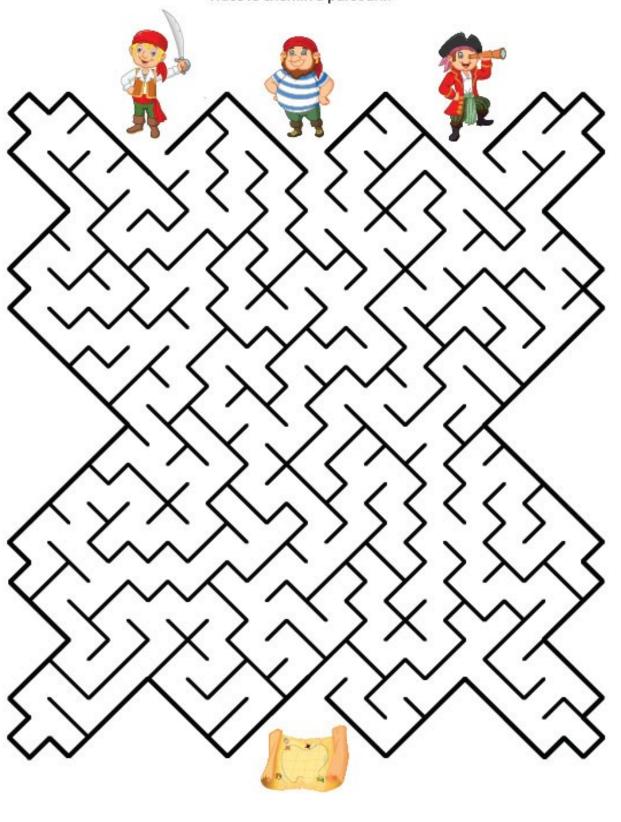
VERTICALEMENT

- A -Quartier du bas du bourg
- B Faire descendre
- C Révoltée
- D Rendues masculines
- E Saillie en dépit du bon sens
- F Lettres de Galliéni. On l'espère toujours chaud
- G Qui accueille bien les infos
- H Des lustres. Princesse hindoue
- I Affaissements
- J Petit saint. Plante à floraison automnale.

Retrouve l'ensemble des mots proposés dans la liste à côté de la grille.

Υ	Р	L	Ν	R	W	Ε	С	С	М	D	0	Ε	S	S	ASSOCIATION
О	0	Z	J	Ε	Q	U	I	Р	Ε	М	R	Κ	K	I	BUDGET
1	М	Α	S	G	D	Q	Т	S	Z	I	Q	Α	С	М	CITOYEN
Α	Р	Z	Q	1	Ε	С	0	1	Α	В	J	S	L	Р	COMMUNE
D	I	М	L	0	Р	0	Υ	M	С	Н	Р	S	L	0	CONGRÈS
Ε	Ε	S	I	Ν	Α	Ν	Ε	Κ	Н	С	R	0	М	Т	CONSEILLERS
С	R	Υ	В	٧	R	G	Ν	I	Т	Ε	Ε	С	Α	S	DÉCHETS
Н	С	Z	Ε	U	T	R	J	Z	Ε	В	S	I	R	U	DÉPARTEMENT
Ε	0	0	R	S	Ε	Ε	L	Z	U	U	I	Α	I	R	EAU
Т	М	Q	Т	Κ	М	S	J	С	R	D	D	Т	Α	F	ÉLECTION
S	М	Z	Ε	Υ	Ε	K	Z	W	0	G	Ε	I	Ν	D	ÉQUIPE
R	U	J	U	R	Ν	W	Ι	Ν	Р	Ε	Ν	0	Ν	G	EUROPE
Q	N	D	Χ	Κ	T	Χ	Z	D	Ε	Τ	Т	Ν	Ε	Α	STOAMI
Ε	Ε	Α	U	Ε	L	Ε	С	Т	I	0	Ν	S	I	K	LIBERTÉ
R	Χ	С	0	Ν	S	Ε	Ι	L	L	Ε	R	S	Т	Ι	MAIRE
															MARIANNE
															POMPIER
															PRÉSIDENT
															RÉGION

Quel pirate découvrira la carte qui indique l'emplacement du trésor ? Trace le chemin à parcourir.





2 3 4 5 6 7 29 30 31

Janvier Février l m m j v s d l m m j v s d 1 2 3 4 8 9 10 11 12 13 14 5 6 7 8 9 10 11 15 16 17 18 19 20 21 12 13 14 15 16 17 18 22 23 24 25 26 27 28 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28

Mars							
1	m	m	j	v	s	d	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

Avril m m j v s d 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29

Mai									
1	m	m	j	\mathbf{v}	\mathbf{s}	d			
	1		3		5	6			
7	8	9	10	11	12	13			
14	15	16	17	18	19	20			
21	22	23	24	25	26	27			
28	29	30	31						

	Juin							
1	m	m	j	\mathbf{v}	s	d		
				1	2	3		
4	5	6	7	8	9	10		
11	12	13	14	15	16	17		
18	19	20	21	22	23	24		
25	26	27	28	29	30			

		L	luil	let		
1	m	m	j	\mathbf{v}	\mathbf{s}	d
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août						
1	m	m	j	\mathbf{v}	\mathbf{s}	d
		1	2	3	4	5
6	•	8				12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre							
1	m	m	j	v	s	d	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	

Uctobre								
1	m	m	j	\mathbf{v}	\mathbf{s}	d		
1	2	3	4	5	6	7		
8	9	10	11	12	13	14		
15	16	17	18	19	20	21		
22	23	24	25	26	27	28		
29	30	31						

Novembre								
1	m	m	j	\mathbf{v}	\mathbf{s}	d		
			1	2	3	4		
5	6	7	8	9	10	11		
12	13	14	15	16	17	18		
19	20	21	22	23	24	25		
26	27	28	29	30				

Décembre							
1	m	m	j	\mathbf{v}	s	d	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							



Jours fériés

NOTES	Page 45











